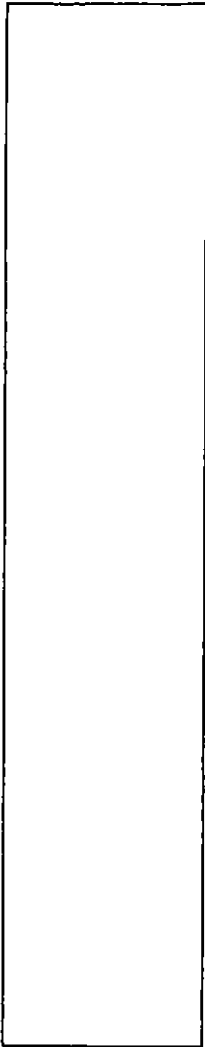


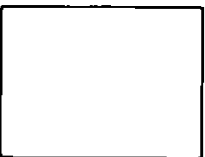
FRANCE

Jun 1962 - N° 41 2 NF

FORUM



un regard
un fardeau
un avenir...



Inquiétudes africaines

par Kenneth Vignes

L'intention récemment exprimée par plusieurs dirigeants africains de resserrer les liens qui unissent leurs pays respectifs à la France témoigne d'une réelle maturité politique et d'une grande aisance à surmonter les complexes dont la décolonisation aurait pu être assortie.

A la conférence de Bangui qui préludait à celles de Cotonou et Brazzaville, le président Senghor a convié les douze Etats de l'Union africaine et malgache ainsi que l'ex-métropole à recréer sur d'autres bases et sous un autre vocable, la communauté franco-africaine trop vite emportée par le rythme précipité des événements.

Sans doute ne resteront-ils pas insensibles à son appel : après une marche impatiente vers l'indépendance qui, pour certains pays, était plus un entraînement qu'un mouvement délibéré, les jeunes Etats indépendants ont en effet éprouvé tout à la fois le besoin d'opérer un regroupement politico-économique (1) et de combler le vide qu'ils ont ressenti depuis que leurs relations avec la France revêtent un caractère presque bonalement diplomatique si l'on fait abstraction des liens économiques et financiers. Sans doute la conférence qui vient de se clore à Cotonou n'a-t-elle pas abouti à des conclusions pratiques selon l'orientation marquée à Bangui, mais il est vraisemblable que des décisions seront prises en septembre prochain à la conférence de Brazzaville qui réunira les mêmes participants.

Que les principaux leaders d'Afrique noire cherchent à retrouver des occasions de contact, le Conseil Economique et Social en a recueilli le signe lorsqu'il s'est agi de maintenir auprès de lui, sous une forme nouvelle, la Commission Spéciale de la Communauté aux travaux de laquelle les représentants africains n'ont pas cessé de participer assidûment.

Il semble qu'une commission d'un type original, émanant des conseils économiques tant africains que français, apparaisse la seule plateforme organique où des personnalités venues des horizons les plus divers aient désormais l'occasion de rencontres suivies.

En dehors même du groupe des douze, le leader guinéen Sékou Touré exprime le désir d'un rapprochement avec la France ; il y est poussé par les difficultés économiques très graves que son pays ne parvient pas à surmonter en dépit des concours — fort décevants il est vrai — dont les multiples experts ou techniciens soviétiques et chinois semblaient devoir être prodigues.

Quelques modestes crédits helvétiques ou américains ne suffiront pas à rétablir la situation critique de la Guinée, aussi le gouvernement de Conakry, sans avoir renoncé à l'idéologie marxiste-léniniste dont il se réclame, a-t-il entrepris à Paris une opération de séduction tant auprès du secteur privé que des pouvoirs publics.

S'ils ne sont pas angoissés au même degré que le leader guinéen, les autres responsables africains n'en sont pas moins inquiets sur l'avenir qui les attend.

A l'exception de quelques Etats relativement privilégiés, tels que la Côte d'Ivoire, le Gabon et Madagascar, les autres ont le sentiment justifié qu'ils resteront incapables de régler isolément les problèmes auxquels chacun d'eux est confronté. Ainsi s'explique que le mythe de l'unité africaine aille grandissant, encore que cette unité se réalise malaisément à l'échelon même des petits groupes d'Etats.

Leurs dirigeants les plus lucides ont bien conscience qu'ils « fabriquent » trop de jeunes élites intellectuelles, sans dispenser à la masse des adultes actifs l'éducation ou la formation qui permettrait au pays de suivre le rythme de l'évolution.

Ils n'ignorent pas que les brillantes façades urbaines ou littorales dissimulent mal la misère de l'hinterland rural dont le divorce matériel et moral avec le milieu citadin tend à s'aggraver, frayant ainsi les voies à la propagande communiste.

Tout en réclamant à la France le bénéfice d'une aide globale non assortie de contrôles, ils s'interrogent sur le point de savoir si l'ex-métropole, lassée par maints généreux efforts dont l'étranger se montre plutôt avare en dernière analyse, maintiendra longtemps au même niveau son concours financier.

Pour certains, enfin, comme le Niger ou le Dahomey, ils ressentent l'attraction dissociante de l'énorme Nigéria, à moins que des intrigues ne mettent en péril leur existence même, comme c'est le cas pour la Mauritanie actuellement menacée par le Mali et le Maroc.

Tous ont compris en tout cas que la France avait été leur meilleur avocat auprès de ses partenaires européens qui se montraient passablement réticents lors du renouvellement de la convention d'association des pays d'outre-mer au Marché Commun. Ils savent également que la délégation française veillera à réduire les inconvénients qui pourraient résulter pour eux de l'adhésion des pays du Commonwealth au Traité de Rome.

Notre pays se trouve ainsi appelé à jouer un rôle important à l'égard de l'Afrique : trait d'union entre le continent noir et l'Europe il lui appartient en outre, au moment où se développent certains courants cartérisés qui tendent à « mondialiser » l'aide économique et financière pour la mieux diluer, de poursuivre l'effort de coopération sans lequel les jeunes Etats africains ne franchiraient pas le seuil critique des années à venir.

Il lui échoit simultanément d'être l'arbitre et le conciliateur entre le Magreb et les pays situés au Sud du Sahara dont les relations risquent d'être parfois tendues. Ce sont là autant de tâches qui s'inscrivent bien dans sa mission universelle.

(1) Au sein de l'Union Africaine et Malgache de l'Organisation Africaine et Malgache de Coopération économique avec divers prolongements tels qu'un Institut de développement et une banque de développement.

Pour faire connaître
FRANCE-FORUM

Demandez
des numéros spécimens
qui vous seront adressés
GRATUITEMENT

FRANCE-FORUM

Comité d'Etudes et de Confrontation

Jean AUBRY, Alain BARRERE, Théo BRAUN
Maurice BYE, Jean CONILH, P.-B. COUSTE, Michel DEBATISSE, Eugène DESCAMPS, Léon DU-BOIS, Jacques FAUVET, François FONTAINE
Pierre FOUGEYROLLAS, Henri FRENAY, Georges HOURDIN, Georges LE BRUN-KERIS, Jacques MALLET, André PHILIP, René REMOND, Pierre-Henri SIMON, Pierre-Henri TEITGEN, Etienne BORNE, Jean LECANUET.

Rédacteur en chef : Henri BOURBON.

PHOTOS

Forum : L. Prat, Roger Viollet
Questions d'Aujourd'hui : Associated Press, Rapha.
Etude : La Vie Catholique
Problèmes : Associated Press
Théâtre : Studio Lipnitzki
Couverture : La Vie Catholique

FRANCE

FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Jean Lecanuet, Henri Bourbon.

68, rue de Rennes - Paris (VI^e)

C.C.P. Paris 14-788-84 — Tél. : LIT. 68-93

Prix de vente au numéro 2 NF

Abonnement : 8 numéros par an .. 15 NF

SOMMAIRE

N° 41 — JUIN 1962 — 2 NF

EDITORIAL

Syndicats et partis, PAR MAURICE-RENE SIMONNET 3

AU FORUM

Les Intellectuels et la Politique, AVEC MAURICE BLIN, YVON BRES, JEAN-MARIE DOMENACH, RAOUL GIRARDET 4

QUESTION D'AUJOURD'HUI

L'Europe : une crise de croissance, PAR PIERRE WIGNY 15

ETUDE

Aux racines du sous-développement, PAR GEORGES LE BRUN KERIS 19

PROBLEMES

Représentants et représentés dans une démocratie moderne, PAR BENOIT JEANNEAU 24

Inquiétudes africaines, PAR KENNETH VIGNES 1

POLEMIQUES ET DIALOGUES 2

PROPOS DU TEMPS

Visages et Masques, par Etienne BORNE 34

NOS CHRONIQUES

Théâtre : La Fourmi dans le corps, par Françoise BASCOUL-GAUTHIER 29

Exposition : Les Fauves à la Galerie Charpentier, par Jacques MALLET... 30

NOTES DE LECTURE

Romans psychologiques, par Etienne Borne 31

Les paysans contre le passé, par J. A. M.



ASPECTS D'UNE DEMISSION

En quittant le gouvernement, les ministres M.R.P. ont obéi à une logique sans reproche : l'Europe communautaire est l'une de leurs convictions majeures et elle est tenue par le général de Gaulle et donc par M. Pompidou pour une utopie assez risible et attentatoire à l'honneur des Etats comme au génie des nations. Un désaccord aussi grave sur une matière d'une telle importance ne permet pas une collaboration efficace et loyale. En reprenant leur liberté, les ministres républicains populaires ont accompli un acte de probité vis-à-vis d'eux-mêmes certes mais aussi à l'égard du chef de l'Etat. Et cette rigueur elle-même, insolite dans ce combat douteux qu'est la politique, fait à la fois la force et la faiblesse de cette démission.

Le général de Gaulle d'abord a décidé, et par décret, de ne la point comprendre et d'en faire une illustration et confirmation de son propre système. Un des prédécesseurs du chef de l'Etat, digne peut-être d'être son compagnon encore qu'il abaissait la fonction par un excès de bonhomie, disait que Paris valait bien une messe. De même le général de Gaulle estime que collaborer avec lui vaut bien le sacrifice d'une conviction, d'autant plus qu'il a une tendance invincible à considérer les idées d'autrui comme un mixte peu honorable d'idéologie et d'humeur. De son gouvernement, le président de la République ferait volontiers l'expression de toutes les diversités françaises, même les plus contradictoires, pourvu que les unes et les autres n'entreprennent pas sur cet intérêt supérieur de l'Etat dont un seul homme est l'organe unique ou plutôt l'oracle privilégié. Qu'un parti se dérobe à cet impératif catégorique de l'union nationale et il se verra accuser de couvrir par des raisons faussement doctrinales cette turbulence féodale qui, selon le plus constant gaullisme, appartient à l'essence même d'un parti politique. Si bien que l'alternative est pour le général de Gaulle ou de gouverner avec tous les partis rassemblés, ce qui serait idéalement le meilleur, ou de gouverner avec le peuple contre les partis, ce qui se trouve ordinairement nécessaire. La démission des ministres M.R.P. prend alors un nouveau sens ; au désaccord sur l'Europe s'ajoute un différend sur des méthodes de gouvernement qui touchent à la nature même du régime, lequel est de moins en moins une République parlementaire.

De plus cette démission survient au moment où le pouvoir gaulliste est aux prises avec une opposition proprement révolutionnaire, qui ne recule pas devant les techniques de la guerre civile, et qui tente aussi d'utiliser à ses fins tout ce qui dans la vie publique actuelle prend figure de contestation qu'il s'agisse du malaise paysan, des grèves du secteur public ou des positions prises par le Mouvement Républicain Populaire. L'un des ministres démissionnaires disait récemment au Congrès de Dijon que le plus grand nombre des lettres de félicitations que lui avait valu l'épisode émanait visiblement d'activistes de l'extrême-droite. La rigueur européenne du M.R.P. affaiblit donc le général au moment où se noue tragiquement une deuxième affaire algérienne, où l'O.A.S. malgré les coups sévères qu'elle a reçus n'est pas incapable de faire basculer les choses vers le pire de l'autre côté de la Méditerranée, où pour parler sommairement l'ennemi le plus pressant, le plus immédiatement dangereux est à droite cependant que l'autorité du général de Gaulle reste le seul moyen de mettre les furieux à la raison.

Les nécessités de cette tâche font d'ailleurs la légitimité d'un régime qui est plutôt une absence de régime, vide occupée par le trop-plein d'une certaine présence.

Or le Mouvement Républicain Populaire, pour des raisons qui tiennent à la fois à sa doctrine et à sa physiologie, est inconditionnellement anti-O.A.S., il ne pourra donc jamais être que conditionnellement antigauilliste. Avant la démission de ses ministres, il était « dedans et un peu dehors » ; après cette démission, il est « dehors et un peu dedans » pour emprunter à Jean Lecanuet un mot qui est d'esprit en même temps que d'analyse. Aussi des observateurs s'imitant les uns les autres ont parlé sans bienveillance du néo-radicalisme du M.R.P. Bonne polémique puisqu'elle plaît et déplaît exactement où l'on voulait. Traits peut-être fatigués et empruntés à un autre âge de la vie politique. La vérité est que dans l'actuelle conjoncture un démocrate conscient de ses responsabilités ne peut être ni absolument avec de Gaulle ni passionnellement contre lui. Une pensée et une action ainsi partagées ne sont pas confortables. Tel est le prix qu'il faut payer à la lucidité et à la raison. Il n'y a que les fanatiques et les inconscients à pouvoir s'avancer avec sécurité sur les chemins de la politique.

TUMULTES ESPAGNOLS.

La terre d'Espagne est en train de trembler sous les pieds du général Franco. Une victoire de guerre civile, même si elle se prolonge assez scandaleusement, ne saurait être la vérité définitive d'un peuple. Le régime a contre lui la classe ouvrière et les intellectuels, aux grèves des Asturies ont répondu les révoltes universitaires ; de plus la Catalogne et le pays basque, vieilles terres de liberté et qui ont leur personnalité propre, supportent mal un centralisme abusif d'un système qui opprime la diversité naturelle de l'Espagne. La seule faiblesse de l'opposition est qu'elle est dangereusement multiple et que Franco, jouant des mauvais souvenirs de la guerre civile, affecte de la confondre tout entière avec ses ailes extrêmes, communisme ou anarchisme. Des efforts sont faits cependant et qui ne sont pas sans espérance, comme en témoigne la récente rencontre de Munich pour fédérer sur un programme et sur une tactique les équipes de l'opposition libérale, monarchistes, démocrates-chrétiens, socialistes.

Dans ce front antifranquiste, la démocratie chrétienne pourrait avoir un rôle important à jouer. L'Eglise a longtemps montré trop de complaisance pour le régime. Cette attitude, sans être excusable, s'explique aussi par les crimes contre les églises et les prêtres commis pendant la guerre civile et qu'un Francisque Gay, qui n'est pas suspect d'être un réactionnaire, avait courageusement dénoncés. Mais les temps sont en train de changer. La poussée d'un jeune clergé qui sait réfléchir sur l'état actuel du monde n'est pas sans influence sur cette évolution. Bien qu'il les ait fait accuser de trouver dans les encycliques un enseignement de lutte de classes, Franco n'a pu empêcher les organes de l'Action catholique de rappeler la légitimité du droit de grève lorsqu'il y va de la dignité des travailleurs. La hiérarchie n'a pas désavoué ces courageuses prises de position. Le régime, tout clérical qu'il soit, en est réduit à interdire la diffusion radiophonique de la messe du dimanche, occasion de sermons non-conformistes. Un régime peut-il durer lorsque toutes les forces vives de la nation se trouvent contre lui en état de contestation ?

SYNDICATS ET PARTIS

par Maurice-René SIMONNET

LES forces syndicales feront-elles leur entrée dans la vie politique ? La tradition française est en sens inverse. Depuis la Charte d'Amiens, l'apolitisme est la règle du syndicalisme ouvrier. Les syndicats ne font pas de politique, les dirigeants syndicaux ne peuvent exercer de mandats politiques. Il en va de même pour le syndicalisme rural.

Cette façon d'agir n'est pas générale dans le monde. Dans beaucoup de pays, il existe officiellement un parti « paysan » dont les dirigeants assument en même temps des fonctions politiques. Et en Grande-Bretagne existe un parti travailliste dont l'organisme directeur est composé pour moitié d'hommes politiques et pour moitié de syndicalistes. Aux élections, les syndicats entrent dans l'arène électorale et font campagne pour les candidats du parti travailliste.

Je ne pense pas qu'une telle formule soit applicable en France, mais je ne crois pas non plus que nous en restions longtemps encore à la Charte d'Amiens. Entre ces deux positions extrêmes, il y a d'ailleurs bien des solutions moyennes.

Aux Etats-Unis, par exemple, les syndicats jouent un rôle capital dans les élections présidentielles en jugeant les programmes des candidats en présence et en disant publiquement quel est celui qui se rapproche le plus de leurs propres positions.

Une telle formule n'est pas transposable en France où le pluralisme des organisations caractérise la vie politique comme la vie syndicale. Mais on pourrait l'adopter en envisageant un système de programme commun à certains partis et à certains syndicats. Car il est indiscutable qu'il y a de nos jours des domaines communs aux partis et aux syndicats : tous les gouvernements ont une certaine politique économique, une certaine politique sociale. Chaque parti a un programme économique, un programme social. La fermeture des mines de Decazeville, des forges d'Hennebont ou de Boucau intéressent les responsables politiques et les responsables syndicaux. La formation et l'orientation professionnelles, la construction de logements à des prix accessibles, le niveau des salaires, la solution des conflits du travail, l'immigration des travailleurs étrangers, le plein emploi, la couverture des risques sociaux, l'adaptation de l'économie française à la construction européenne, autant de problèmes — et on pourrait en citer bien d'autres — qui se posent autant aux syndicats qu'aux partis et institutions politiques. Pourquoi sur tous ces points, lors des consultations électorales, les syndicats ne présenteraient-ils pas à toutes les formations politiques et à tous les candidats leurs programmes ? Ils feraient ensuite connaître aux électeurs ceux qui auraient accepté d'inclure tout ou partie du programme syndical dans leur programme général.

Une autre formule a été appliquée en 1936. A cette époque, un cartel électorale : le Front Populaire, comprenait

des partis et des syndicats. Une telle formule sera-t-elle reprise dans un proche avenir ? Les organisations démocratiques et les syndicats libres concluront-ils une entente électorale ? C'est actuellement peu probable.

Une autre voie s'ouvre encore pour nouer des liens plus étroits entre les syndicats et la politique, en ne se limitant pas aux périodes électorales. Ce serait de donner un rôle plus important et une efficacité plus grande au Conseil Economique et social. En France, le Conseil Economique a vu ses pouvoirs augmentés à chaque constitution nouvelle. Un Conseil Economique et Social a été créé sur le plan européen, un autre fonctionne au sein des Nations Unies et beaucoup de ceux qui souhaitent une expansion des économies régionales songent à instituer des conseils économiques et sociaux régionaux. Cela prouve que l'institution du Conseil économique et social répond à un besoin. Or le Conseil comprend les représentants des syndicats. Si la collaboration avec les assemblées politiques était renforcée, les liens entre les syndicats et la politique le seraient aussi. Il faudrait aménager le fonctionnement du Parlement de telle sorte qu'il soit obligé de tenir un compte plus grand des avis du Conseil. Il faudrait que dans l'élaboration du Plan et dans son exécution, le rôle du Conseil soit renforcé, la décision restant cependant aux organismes politiques : gouvernement et Parlement. Il faudrait enfin que les Ministères économiques et les Ministères sociaux soient plus accueillants aux suggestions du Conseil Economique et Social.

Peut-on aller plus loin et composer une des assemblées du Parlement, pour moitié de syndicalistes et pour moitié d'hommes politiques ? C'est le fameux projet de Sénat économique dont il a été beaucoup question dans certains milieux officiels. C'est une question délicate et qui demande réflexion. Il faudrait connaître d'abord la réponse des intéressés : celle des sénateurs est connue, elle est négative. Les syndicalistes ne semblent pas enthousiastes et expriment des réserves.

A la vérité, le problème dépasse de beaucoup le sort d'une institution.

Il s'agit de savoir si syndicats et partis agiront isolément ou se concerteront pour construire un monde meilleur, où chaque homme vive mieux, un monde où règneraient plus de justice et plus de liberté.

L'immense aspiration des hommes à vivre mieux, à extirper la misère et l'ignorance de la société future, à confier à chacun plus de responsabilités, est une aspiration assumée par les syndicats et par les partis. A l'exception de ceux qui, à l'extrême droite sacrifient la justice à la liberté et de ceux qui à l'extrême gauche sacrifient la liberté à la justice.

La tâche est si vaste que pour créer cette société plus humaine, il faut d'une manière ou d'une autre, conjuguer les efforts des syndicalistes et des hommes politiques.

LES INTELLECTUELS ET LA POLITIQUE

avec

Maurice Blin, Yvon Brès, Jean-Marie Domenach, Raoul Girardet

H. Bourbon. - Le Forum qui réunit aujourd'hui Maurice Blin, agrégé de philosophie, député, secrétaire général adjoint du M.R.P., Yvon Brès, agrégé de philosophie, Raoul Girardet, agrégé d'histoire, professeur à l'Institut d'Etudes politiques et Jean-Marie Domenach, directeur de la revue « *Esprit* », est consacré au problème des Intellectuels devant la politique, au comportement des hommes de pensée à l'égard de l'action politique. La question que je soumets à l'esprit critique de nos collaborateurs peut se formuler de la façon suivante : L'intellectuel est-il un citoyen d'exception doué d'un pouvoir particulier de jugement, de censure et de condamnation ? Est-il chargé d'une mission privilégiée, celle de dire ce qui est bien, ce qui est juste, celle d'intervenir dans les affaires politiques non seulement pour des raisons politiques mais surtout pour des motifs moraux ? Ou bien l'intellectuel n'est-il qu'un simple citoyen spécialiste des problèmes d'un certain ordre, comme d'autres sont spécialistes d'autres problèmes ? L'intellectuel mérite-t-il l'espèce d'auréole qui, notamment en France, lui a été très souvent et lui est encore décerné ?

Un certain nombre de nos amis ont déjà examiné le problème posé par l'attitude de l'intellectuel face à la politique. Edgar Morin dans « *Arguments* » définit l'intellectuel à partir d'une triple détermination : une profession culturellement valorisée, un rôle politico-social, une conscience communicant avec l'univers. Edgar Morin n'hésite pas à affirmer que l'intellectuel lorsqu'il parle d'un problème politique parle au nom d'un privilège particulier. « Ce privilège, précise-t-il, il le tire des valeurs culturelles ou de la connaissance de l'homme impliquées dans sa profession. Ainsi il apparaît essentiellement comme une conscience, conscience intellectuelle et morale à la fois, dépositaire des vertus de la conscience universelle. Qu'il parle au nom de l'individu, de l'Etat, de l'histoire, l'intellectuel imprime toujours à son propos le sceau de l'universalité ». Toutefois Edgar Morin reconnaît que « dans les sociétés occidentales, sauf crise interne grave, la communication est devenue très difficile entre les problèmes sociaux réels, la vie réelle des masses populaires et l'univers raréfié de l'intellectuel ». Constatation d'importance !

Pierre Fougeyrollas adopte dans le même numéro d'*Arguments* une position différente d'Edgar Morin ; il souhaite que soit « désacralisée » la question des intellectuels et estime que l'intellectuel est un citoyen comme un autre qui n'a aucune vocation en dehors du domaine où il est spécialement compétent.

« Sans doute, écrit Pierre Fougeyrollas, l'intelligentsia a-t-elle un rôle à jouer toutes les fois qu'il s'agit d'abattre une tyrannie et de renverser des idoles. C'est pourquoi ses luttes contemporaines contre le totalitarisme et le colonialisme revêtent une grande importance. Mais là où la société a atteint une sorte de niveau démocratique minimum, les intellectuels doivent être des spécialistes dans leurs domaines propres et accepter d'être des citoyens, parmi d'autres citoyens en ce qui concerne la vie politique et ses problèmes. »

Quant à Maurice Blin dans un article paru récemment dans *France-Forum*, il a traité cette question sur un ton un peu polémique ; il s'est demandé si l'intellectuel ne préférerait pas jouer le rôle commode de censeur du politique plutôt que de courir le risque de descendre dans l'arène. Selon Maurice Blin l'intellectuel français se résigne mal à cesser de juger pour être jugé à son tour.

La Fonction intellectuelle et la Politique

Je passe la parole pour ouvrir la discussion, à un intellectuel qui est aussi un homme politique et qui va être sans doute sur la sellette au cours de ce libre débat.

M. Blin. - J'emprunterai les termes de notre débat à l'histoire. Le problème que nous abordons est en effet l'un des plus vieux de la tradition occidentale. Contre une société païenne ou orientale qui confondait la cité et Dieu, la tradition socratique, la tradition juive, la tradition chrétienne au contraire les distinguent absolument. Au lieu d'une Cité-Dieu elle conçoit la cité comme vivant sous le regard de Dieu. Cette tradition se trouve bouleversée le jour où la cité se laïcise et semble s'émanciper, mais ceci n'est qu'une apparence. En réalité, aussitôt, c'est la raison se substituant à la théologie d'autrefois qui s'acharne à remettre la main sur la cité et les prêtres de cette raison, ce sont les intellectuels. A par-

tir de ce jour, qu'on peut situer au XVIII^e, le problème se pose en termes très abrupts. Ou bien la raison se confond avec l'État ; c'est ce qui se passe chez Hegel, véritable retour au paganisme politique. Ou bien, et c'est un retour à la tradition vraie, chrétienne, la raison s'efforce de garder sa transcendance par rapport à la cité, mais alors elle est tentée de s'en exiler, elle refuse de se compromettre, c'est la thèse d'Alain dans le titre célèbre du Citoyen contre les pouvoirs ; il y a d'ailleurs dans toute la philosophie française une espèce de mépris, de réticence à l'égard du social, qu'on songe à Bergson. Pratiquement cela met l'intellectuel dans une situation très inconfortable à l'égard du politique, il se veut en marge de la cité, en même temps il est acharné à penser la politique, il est coincé entre sa passion de l'absolu d'une part et sa volonté d'action d'autre part. Car il semble bien que l'action politique résiste aux catégories intellectuelles ordinaires. Pourquoi ? Je voudrais faire ici trois remarques qui peuvent orienter notre débat :

Première raison : c'est qu'en politique, l'absolu n'existe pas. Il ne s'agit jamais que du moindre mal, il n'y a pas d'affirmations, il n'y a jamais que des négations. Cela peut se dire autrement, la bonne volonté, l'intention pure ne suffisent pas, tout est dans le choix des moyens. Pour parler comme Valéry il ne suffit pas de vouloir, il faut vouloir les conséquences de ce que l'on veut. Or ce choix des moyens c'est un art, or l'art échappe à toute catégorie rigoureuse. Nous sommes dans le domaine de l'opportuniste, de la stratégie, et de l'accidentel.

La deuxième raison, c'est que la politique ne repose pas seulement sur la notion de vérité, elle repose aussi sur la notion de temps, Hegel l'a dit, on l'a peut-être oublié, il y a un usage inopportun de la vérité. En fait il y a une heure de la vérité, un mûrissement des problèmes et la vérité change de visage selon l'éclairage qu'on lui donne. Là encore nous sommes précipités du ciel des idées dans cet univers de l'opinion qu'Aristote opposait déjà à Platon.

Enfin dernière remarque : L'action politique est trop souvent considérée comme la chute d'une idée pure dans la matière. C'est toujours l'optique platonicienne qui nous poursuit. Or il me semble, pour ma part, que l'action politique ce n'est pas la chute d'un absolu dans le relatif, d'un idéal dans la matière, c'est bien plus souvent,

et je voudrais en donner quelques exemples, le choix déchirant entre des absolus contradictoires. Dans l'affaire Dreyfus, nous avons vu d'excellents esprits hésiter entre cet absolu que l'on appelle la noblesse, la dignité de l'individu et cette autre réalité éprouvée alors par beaucoup comme un autre absolu : la santé politique d'une nation.

Au XIX^e siècle, on croyait que la liberté de l'individu et la liberté des peuples ne faisaient qu'un. Nous constatons aujourd'hui qu'un peuple qui se libère peut enchaîner ses sujets. Une fois de plus nous sommes déchirés. Enfin dans un cas plus grave et qui est très proche, quand la guerre connaît certains excès, la morale exige qu'on les dénonce, mais la politique voudrait qu'ils fussent dénoncés des deux côtés à la fois. Un excès dénoncé seul est-ce un acte ou une faute politique ? La question est posée. En d'autres termes, pour résumer cette introduction, la politique semble échapper aux catégories logiques et morales ordinaires et du même coup échapper de droit à la juridiction de l'intellectuel.

Y. Brès. - Dans ce que vient de dire Maurice Blin, il y a plusieurs affirmations qui m'ont étonné par ce qu'elles ont de raide et d'absolu.

Je suis bien d'accord pour penser que la « fonction intellectuelle » a, en partie, pris le relais du pouvoir spirituel jadis exercé par l'Église. Mais il y a une différence importante : de toute évidence, actuellement, les intellectuels ne sont pas des prêtres. La fonction intellectuelle a pris le relais du pouvoir spirituel, mais les intellectuels n'ont pas pris le relais des prêtres. Ils ne constituent pas un pouvoir séparé du reste de la nation. La « fonction intellectuelle » demeure diffuse au sein de la société. C'est-à-dire que, pour répondre à la question posée par Henri Bourbon et qui, si j'ai bien compris, était le point de départ de notre débat, je ne suis pas tellement sûr que l'intellectuel ait, dans la société, une place privilégiée, quoique sa fonction ait quelque chose d'irremplaçable.

Ce qui m'a aussi frappé, c'est d'entendre dire qu'en politique les intellectuels sont des adorateurs de l'absolu.

Mettre l'absolu partout, c'est peut-être une certaine manière de faire de la philosophie, mais il y en a d'autres.

On peut être un intellectuel sans se placer du point de vue de l'absolu. Une des tâches de la pensée moderne a été, justement, de dénoncer l'illusion de ceux qui prétendaient pouvoir juger du point de vue de Dieu. Un des exemples d'absolu donnés par Blin me paraît très contestable : dans l'affaire Dreyfus, peut-on vraiment parler de la santé politique d'une nation comme d'un absolu ? Bref, cette espèce de prêtre platonicien que l'on nous présente sous le nom d'intellectuel pour en faire la caricature n'existe plus guère, et tant mieux !

Qu'appelle-t-on un intellectuel en 1962 ?

R. Girardet. - Je crois que l'introduction de Blin appelle deux remarques : une remarque susceptible d'un assez long développement et une autre qui peut se résumer en une question extrêmement sommaire.

La première remarque est la suivante : qu'appelle-t-on au juste dans la France de 1962 « un intellectuel » ? Existe-t-il une classe intellectuelle ; quelles catégories « socio-professionnelles », peut-on grouper sous cette étiquette ? A quelles références va-t-on finalement recourir pour désigner « l'intellectuel » ? Considérera-t-on l'instituteur comme un intellectuel ? Le médecin sera-t-il rangé parmi les intellectuels ? Et l'ingénieur, le technicien, le fonctionnaire ?

Il est à craindre que dans notre vocabulaire familier nous ne considérions comme digne du qualificatif « d'intellectuel » que l'homme qui manie la plume, le journaliste, le romancier, l'essayiste. Le médecin sera dit un « intellectuel » à partir du moment où il écrira un roman. Il cessera d'être un intellectuel à partir du moment où il se contentera de soigner ses malades.

Or la précision terminologique reste extrêmement importante. Et importante sur deux points. Premièrement parce qu'elle intéresse directement le problème de la mission privilégiée de l'intellectuel : à qui exactement, si nous acceptons le principe que l'intellectuel puisse bénéficier d'une vocation particulière dans la vie de la cité, faut-il reconnaître le droit à cette vocation ? Deuxièmement parce qu'elle conduit à nous demander si le débat que nous engageons aujourd'hui n'est pas en grande partie un débat périmé. Un débat périmé parce que la « classe intellectuelle » était au XIX^e siècle — et toutes les références de Blin portent sur le XIX^e siècle — une petite catégorie en effet très particulière, sociologiquement assez facilement délimitable dont on distinguait fort bien finalement les frontières. Mais où s'arrêtent aujourd'hui ces frontières ? Sous une autre forme que les formes traditionnelles, n'assistons-nous pas à un engagement de plus en plus large dans la vie politique de ce qu'il faut bien appeler des « intellectuels » ? Le Président des Etats-Unis, les grandes administrations américaines sollicitent de plus en plus le concours des « intellectuels ». A ceux-ci il n'est certes pas demandé de parler au nom d'un quelconque absolu. Mais il est demandé d'apporter leurs conseils,

leurs compétences dans certains domaines particuliers, le résultat de leurs réflexions. N'y a-t-il pas là une conception nouvelle de la participation des intellectuels à la vie politique ? Cette conception ne mérite-t-elle pas de retenir notre attention ?

Tel est le premier problème que je crois être nécessaire d'évoquer. Quant au second problème qu'appelle l'introduction de Blin, il me paraît se poser sous une forme très brève : l'intellectuel est-il obligatoirement non intelligent ? Car enfin dans la mesure où il est permis de penser que l'intelligence consiste d'abord à comprendre le réel, à s'adapter à lui, est-il impossible de concevoir que l'intellectuel puisse lui aussi juger des forces en présence, distinguer le chimérique du réalisable, l'absolu du relatif ? Que l'intellectuel placé hors des responsabilités politiques soit amené à systématiser, à schématiser, à enfermer dans quelques formules rigides la complexité des situations, admettons-le. Mais croyez-vous, Blin, que cela ne soit pas vrai pour tout citoyen placé hors des responsabilités politiques ? L'intellectuel se différencie-t-il sur ce point de la masse de tous les non-gouvernants ? Le problème tel que vous le posez, est-il celui de « l'intellectuel et de la politique » plutôt que celui « du citoyen et du gouvernant » ?

Il est évident que l'homme qui fait de la politique professionnelle, qui prend en charge le destin d'une cité, a d'autres problèmes que le citoyen qui se contente d'approuver, de désapprouver ou de juger cette politique. Mais pourquoi la désapprobation, l'approbation ou le jugement d'un intellectuel seraient-ils à vos yeux plus suspects que celui de n'importe quel de vos électeurs ?

J.-M. Domenach. - Je crois comme Girardet que le mot « intellectuel » risque de nous égarer ; c'est en effet un mot récent, qui a une origine polémique puisqu'on l'a vu apparaître à propos du manifeste d'écrivains et d'universitaires qui protesta contre la condamnation de Dreyfus, à ce moment-là le mot « intellectuel » était une sorte d'injure opposée à « manuel », le manuel étant l'homme qui a « son idée dans le creux de la main », comme disait Proudhon, l'intellectuel étant un pur cerveau, un déraciné. Lorsque l'on prononce ce mot on garde plus ou moins le souvenir de son origine. C'est pourquoi je proposerais quelques distinctions : la première entre un problème qui est éternel et un problème français. Le problème éternel est celui des philosophes et de la politique. La vraie politique, la grande politique est toujours née des réflexions des intellectuels, disons plutôt des philosophes ou des idéologues. Je crois que c'est Kojève qui, dans son admirable dialogue avec Strauss, a noté que toutes les grandes constructions politiques qui ont marqué le monde de leurs empreintes, les Empires, sont des concrétions d'idées. On pourrait le dire pour la Révolution française, comme pour la Révolution russe

et la conception même de la politique, Blin, que vous opposiez à une certaine conception prétendue intellectuelle de la politique, c'est aussi une conception intellectuelle ; il n'y a rien là qui n'ait été créé par l'esprit d'une certaine manière. Ainsi, faire de la politique c'est toujours, même si l'on proclame la mort des idéologies, se situer dans la ligne d'une grande pensée et je n'aurai pas besoin d'insister auprès d'un démocrate chrétien pour lui rappeler que le Mouvement Républicain Populaire est né d'un des courants intellectuels les plus riches que la France ait connus. Et puis il y a un problème effectivement français : celui d'une certaine scission entre les intellectuels (acceptons le mot), et les hommes politiques, nous en parlerons tout à l'heure si vous le voulez bien.

Tension entre l'homme de l'éthique et l'homme de la politique

Mais je voulais aussi proposer une deuxième distinction que vous n'avez pas assez faite, ce qui vous a permis, je le crains, d'ironiser un peu trop sur le rôle de l'intellectuel, c'est la distinction entre l'homme qui rappelle les exigences de la morale (disons de l'éthique, c'est plus noble) et celui qui affirme les exigences de l'efficacité. Il y a toujours eu dans le monde, dans l'histoire de la politique une tension entre celui que Max Weber appelle l'homme de l'éthique, qui proteste et l'homme de la politique qui cherche à réaliser. C'est Antigone contre Créon. Je pense que l'intellectuel conserve plus ou moins ce rôle et c'est là que je vois une seconde question.

R. Girardet. - Qui est l'intellectuel ? Est-ce Antigone ou est-ce Créon ?

J.-M. Domenach. - Je crois que le rôle d'Antigone doit être dans la mesure du possible, assumé par des intellectuels puisque malheureusement il n'y a plus suffisamment de prêtres pour l'assumer. Et c'est cela qui me paraît faire difficulté car au temps de l'affaire Dreyfus comme il y a quelques années à propos des tortures en Algérie, les intellectuels ont tenu le rôle de l'homme de l'éthique, de celui qui proteste au nom d'un absolu contre certaines exigences proférées au nom du politique et je suis prêt à montrer que, ce faisant, ces intellectuels ont rempli effectivement une fonction « sacrée » et que cette fonction n'était pas contradictoire avec l'intérêt politique ; nous comprenons maintenant parfaitement ce que les hommes de 1900 n'avaient pas vu, c'est que, Péguy avait raison contre Barrès, et raison non pas seulement du point de vue de l'absolu mais du point de vue de l'intérêt national français. C'est pourquoi je redoute maintenant une opposition qui serait thématifiée entre l'intellectuel et le politique, je reconnais qu'elle existe en France pour des raisons dont nous allons discuter ; je reconnais aussi

qu'il y a une tension et de ce point de vue je riposterai à Blin qu'il y a une fonction de l'intellectuel particulière, telle que je la conçois, telle que j'en fais mon métier, Péguy aurait dit : mon office « *Homo intellectualis judicat omnia* ». Dans un monde dissocié, fragmenté, l'intellectuel est un homme qui s'efforce de juger la totalité et par là même il a des choses à dire et des leçons à donner au pouvoir. Bien entendu il ne court pas les risques des hommes politiques auxquels Blin faisait allusion, mais il court d'autres risques ; la bataille intellectuelle est sévère elle aussi. Entre la responsabilité politique et la responsabilité intellectuelle, je crois qu'il y a une dialectique à établir.

La politique est un art et une expérience

M. Blin. - Je voudrais répondre d'un mot à Raoul Girardet qui tout à l'heure faisait remarquer que la présence de l'intellectuel dans la vie politique n'était pas un fait strictement français et prenait à témoin le « brain trust » d'économistes et d'universitaires dont s'est entouré le Président des Etats-Unis. Je crois cependant qu'ici une distinction s'impose. Les chefs d'Etat chargés de responsabilités en particulier économiques, font appel à des spécialistes de ces problèmes, c'est à titre de techniciens et ces techniciens restent à leur service. Comme la vie sociale économique se complique, on a besoin de spécialistes et les économistes sont là pour servir la politique. Mais le problème que Bourbon nous a posé se situe en des termes exactement inverses ; il s'agit de l'intellectuel juge du politique et c'est là une tradition exactement française dont je ne vois pas d'équivalent ailleurs. Pour prendre un exemple très précis, Albert Camus entre 1945 et 1955 qui était un écrivain, un littérateur avait aussi juridiction politique. Ce n'est pas par hasard qu'il avait fondé et inspiré un quotidien politique et aujourd'hui François Mauriac, littérateur, ne peut pas ne pas faire à longueur de semaine de la polémique politique. Par ailleurs, je rejoins tout à fait Domenach quand il dit que l'intellectuel est porteur d'une vision de l'homme, l'héritier d'une tradition humaniste, d'une métaphysique qu'il doit rappeler aux politiques qui risqueraient de l'oublier. Il y a un messianisme de l'intellectuel français. C'était vrai au XVIII^e siècle, c'était encore vrai du XIX^e, songez à Jaurès, songez même à Maurras. Mais cela reste profondément vrai aujourd'hui. A cette différence près c'est qu'il me semble — et peut-être le débat porterait-il sur le mot « semble » — que l'autorité de l'intellectuel est moins forte dans la cité française de la seconde moitié du XX^e siècle qu'elle ne l'était il y a 50 ou 100 ans.

Domenach dit enfin que la tension, la dialectique entre la morale ou l'éthique et le politique n'est pas d'aujourd'hui. Certes, mais je crois qu'aujourd'hui cette tension va souvent jusqu'au déchirement, qu'il y a une rupture entre le monde du politique abandonné

à ses passions et à sa confusion et le ciel des idées. Les liens de l'un à l'autre sont coupés. Cela me paraît regrettable, car le politique sans lumière livre bientôt un combat dans l'ombre, tandis que l'homme de pensée sans expériences et sans pratique tourne sur soi. Je suis frappé, en effet, par la différence entre la raison scientifique et la raison politique. Il est très remarquable que, en sciences, l'intellectuel, le savant, l'homme de réflexion colle au fait et se laisse enseigner par eux, alors qu'en politique il n'en est pas de même, tout intellectuel, même sans expérience politique, se sent vocation à enseigner, à redresser. Or parce que la politique est un art elle est aussi une expérience et il faut l'avoir pratiquée avant de vouloir la penser.

Y. Brès. - Jean-Marie Domenach avait bien raison de dire, tout à l'heure, que toute politique est inspirée par une idéologie. Mais je me demande souvent quelle est l'idéologie qui mène réellement les hommes qui pré-

distance. C'est ce qu'ils appellent passer de l'absolu intellectuel au réalisme politique. Mais en réalité ils en viennent à faire une politique inspirée par une autre doctrine. Seulement, cette doctrine ils ne la formulent pas ou ne se l'avouent même pas. Le M.R.P. a eu une doctrine en 1945. Cette doctrine, il l'a accommodée aux exigences de l'action politique. Mais on peut se demander si, en fait, il ne suit pas une autre doctrine, tout aussi absolue et « intellectuelle » que la première, mais fort différente de celle que continuent à proclamer ses intellectuels. Enfin, je crois qu'il y a une intelligibilité interne de l'action politique, même si ceux qui agissent ne savent pas toujours pourquoi ils agissent.

Et alors la différence entre l'intellectuel et le politique ne résiderait nullement en ce que le premier se situerait au niveau de l'absolu tandis que le second agirait de façon empirique. Elle serait d'un autre ordre. Je crois que, très souvent, le politique dit une chose et en fait

Socrate *Voltaire* *Chateaubriand* *Zola* *Jaurès* *Barrès*

tendent se situer au niveau de l'empirique, comme les dirigeants du parti dont nous avons un représentant parmi nous. Je vous avoue, Blin, que je cherche depuis longtemps la formule qui rend intelligible l'action du M.R.P. dont vous êtes secrétaire général adjoint !

M. Blin. - Nous reparlerons sans doute du M.R.P. tout à l'heure. Répondons pour l'instant par un exemple : le chef d'Etat français n'est-il pas, mon cher Brès, un modèle d'empirisme éclairé par le dogmatisme ?

J.-M. Domenach. — Mais c'est un intellectuel, disons tout au moins que c'est un tyran philosophe.

M. Blin. — Et son prestige politique tient à ses qualités intellectuelles.

R. Girardet. — Disons plutôt un tyran-homme de lettres, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

L'intellectuel, analyste et non prédicateur

Y. Brès. - Certains partis ont une doctrine et déclarent prendre, à l'égard de cette doctrine, une certaine

une autre ; il proclame des raisons et agit pour d'autres raisons, souvent, d'ailleurs, en toute bonne foi.

L'intellectuel, au contraire, serait celui qui fait apparaître les présupposés inavoués de l'action politique des autres. Il serait analyste et non prédicateur.

Il serait un peu dénonciateur, obligeant les politiques à être d'accord avec ce qu'ils font, à reconnaître ou à avouer leurs vraies raisons. L'intellectuel serait au service de la vérité, mais pas forcément d'une vérité morale ou transcendante : il insisterait sur la vérité psychosociologique (au fond, éminemment empirique) de l'action des partis et des individus.

J'ai parlé du M.R.P. par goût de la polémique parce que nous en avons un représentant parmi nous. Mais on pourrait s'interroger de la même manière sur le sens de l'action gouvernementale soviétique. Quelle fut vraiment la doctrine suivie par Staline ? Quelle est celle de Khrouchev ? Qu'est-ce qui rend intelligible l'action de ces hommes ? On ne nous fera tout de même pas croire que c'est la philosophie de Marx ! Le rôle de l'intellec-

tuel serait donc d'abord de comprendre, de dire la vérité, de clarifier la situation, d'éviter les mystifications.

J.-M. Domenach. - Je parle ici comme intellectuel de gauche naturellement, personne ne peut prétendre représenter à soi seul tous les intellectuels, chaque intellectuel d'ailleurs ne représente que lui-même et je voudrais accrocher Blin sur un point : lorsqu'il oppose l'expérience politique à la divagation intellectuelle, je ne conteste pas que les intellectuels aient divagué et continuent de divaguer. (Il serait d'ailleurs intéressant de se demander pourquoi ; je crois que l'intellectuel a trahi sa véritable mission, celle que lui avait assignée Voltaire ou Victor Hugo et qu'il est devenu un serviteur des idéologies et non plus des idées). Mais sur un point je ne suis absolument pas d'accord, cette expérience politique privilégiée je n'y crois pas du tout. L'expérience politique, tout homme qui prend sa responsabilité de citoyen la possède. Vous me faites penser à

Contre le parti intellectuel

R. Girardet. - Me voici une nouvelle fois d'accord avec Domenach, et cela sur deux points. D'abord pour affirmer avec lui qu'il serait absurde de tenter de séparer la réflexion politique de l'action politique — l'existence, le comportement, l'action de n'importe quel mouvement politique ne sauraient être compris et saisis sans se référer d'abord à certaines motivations d'ordre doctrinal ou d'ordre idéologique. D'accord avec Domenach aussi pour me méfier d'un certain réalisme ou pseudo-réalisme politique ; les hommes qui se disaient « d'expérience » ont souvent été redoutables aux peuples qu'ils prétendaient conduire ; l'expérience qu'ils invoquaient s'est souvent révélée bien courte, bien limitée et bien trompeuse. Cela dit, l'intervention de Domenach me laisse cependant une certaine méfiance, ou plutôt une certaine appréhension, dans la mesure où elle semble

Péguy

Maurras

Mauriac

Sartre

Mounier

Camus

ces colons qui parce qu'ils ont vécu trente ou quarante ans dans un territoire lointain prétendent nous apprendre la vérité sur ce territoire, alors qu'il suffisait de réfléchir sur le mouvement de l'histoire, pour comprendre que le mouvement de libération des peuples était un mouvement irréversible ; je regrette de le dire mais l'intellectuel l'a compris avant le colon et avant l'homme politique, disons avant la plupart des hommes politiques, sans avoir eu l'expérience du conseiller général de Romorentin ou même du député d'Albi. Pourquoi ? Parce qu'il avait réfléchi sur le mouvement des choses et sur les exigences de l'esprit. Il n'est pas exclu qu'un intellectuel se trompe sur tel ou tel point, et même sur tous, mais en l'occurrence et sans cette expérience politique dont vous parlez, l'intellectuel de gauche se trouve consacré quelques années plus tard par les hommes politiques ; il n'aurait peut-être pas été mauvais que les hommes politiques s'inspirassent de ces réflexions avec quelques années d'avance. Je sais bien qu'il y a le temps, cette durée dont vous avez parlé et effectivement l'intellectuel a tendance à ne pas avoir assez de patience, mais le temps, il faut aussi le bousculer un peu.

reconnaître à « l'intellectuel » une mission privilégiée, une sorte de vocation sacrée.

Regardons les choses en face. Voici une petite fille dotée d'un joli talent et qui raconte par écrit de gentilles histoires où des dames et des messieurs se rencontrent fréquemment dans l'herbe ou dans un lit. Je n'y vois pour ma part aucun inconvénient. Je reste cependant peu disposé à reconnaître à ladite petite fille étiquetée « intellectuelle », la mission particulière de dicter le vrai, le juste et le bien. J'aime bien les films de M. Vadim. Je ne crois pas toutefois que l'opinion exprimée il y a quelque temps par M. Vadim sur un pays qu'il ne connaît pas, sur un problème dont il ignore les données les plus élémentaires et sur un drame auquel il ne participe pas, mérite une attention privilégiée de la part de ses concitoyens. Prenez garde de voir se fortifier dans ce pays une curieuse aristocratie politique, bavarde, tranchante, impérieuse et finalement très influente : l'aristocratie des gens de lettres, l'aristocratie des salles de rédaction, des antichambres des maisons d'édition et des couloirs des Facultés. Le « parti intellectuel » dont parlait Péguy, est aujourd'hui plus vi-

vant, plus fort, plus cohérent que jamais. Grâce au contrôle qu'il exerce sur la plus grande partie des moyens d'information il est en mesure d'imposer de façon beaucoup plus pressante qu'autrefois ses thèmes, ses mots d'ordre, ses modes et finalement son terrifiant conformisme.

Vous voyez, Domenach, dans tout « intellectuel engagé » un porte-parole d'une éternelle Antigone. Vous le voyez toujours du côté de la justice et du côté de la souffrance. Or je suis bien obligé de reconnaître qu'en ce mois de mai 1962 pour le « parti intellectuel » français considéré dans son ensemble et mises à part quelques très rares et très honorables exceptions, il y a de bonnes victimes et il y a de mauvaises victimes, il y a des bonnes tortures et il y a des mauvaises tortures, il y a de bons tortionnaires et il y a de mauvais tortionnaires, il y a aussi un bon terrorisme et un mauvais terrorisme. Il était intolérable de voir brûler une synagogue à Berlin en 1935, mais il était acceptable et finalement moralisant de voir détruire une autre synagogue à Alger en 1960. La bataille d'Alger menée par le général Massu était un exemple d'infamie, la bataille d'Oran menée par le général Katz est un admirable exemple d'énergie répressive. Nous avons appris depuis quelques années, à mesurer la souplesse de conscience du « parti intellectuel ». Nous avons appris à mesurer le caractère très relatif qu'il convenait d'attribuer aux valeurs fondamentales qu'il prétendait défendre. Et c'est pourquoi il me paraît difficile de lui reconnaître de plein droit le magistère moral que vous tendez à lui attribuer. Et c'est pourquoi son existence me paraît poser de singuliers problèmes ; la tutelle que prétend exercer une aristocratie de clercs sur la conscience de toute une communauté supposerait, pour qu'elle soit acceptable, d'être au moins débarrassée de quelques impostures majeures.

J.-M. Domenach. - Une brève mise au point. Le mot d'intellectuel n'étant pas une appellation réservée et tout le monde pouvant s'en saisir je suis d'accord avec Girardet, qu'il y a certaines prétentions à constituer un parti d'intellectuel contre lequel je me suis toujours élevé et par exemple au moment du « Manifeste des 121 ». J'ai cru alors qu'il n'était pas admissible pour un intellectuel de prendre des responsabilités qui allaient au-delà de ses possibilités politiques, je suis hostile à tout parti intellectuel. Je crois qu'Antigone sera toujours seule et que lorsque l'intellectuel prétend se hausser à ce niveau il faut qu'il accepte d'être solitaire.

M. Blin. - Je me sens tout à fait à l'aise cette fois pour me situer par rapport à Domenach et par rapport à Girardet. Domenach a raison lorsqu'il nous montre, exemples de la décolonisation à l'appui, que l'intellectuel, l'homme de la réflexion a souvent seul le recul suffisant pour juger des grands mouvements de l'Histoire

et apercevoir leur direction irréversible. Cependant, je crois que Girardet a raison d'insister avec force sur cet autre point à savoir que voir ou comprendre en politique est une chose, réaliser, faire ou décider en est une autre et que de l'un à l'autre il y a un saut absolu. On ne peut pas déduire l'action de la théorie et c'est cela qui fait l'originalité absolue de l'homme politique. Pour prendre l'exemple de la décolonisation, écrire un livre en 1946 sur son absolue nécessité c'est une chose, beaucoup l'ont fait et très bien fait. Mais il en est une autre, et là la politique apparaît, c'est que ce livre écrit par quelques-uns, pour quelques-uns n'était pas lu et n'était pas cru par la très grande masse. Tout le problème en politique ce n'est pas de saisir une vérité, c'est de la rendre telle pour la majorité des citoyens, au moins en démocratie, et pour y parvenir il faut du temps, de la patience, un choix des moyens qui n'a rien à voir avec la morale à proprement parler, il relève du talent, de l'opportunité, des circonstances. A ce niveau-là, je continue à penser que le politique ne peut recevoir de leçons de personne. Non pas qu'on ne le juge pas au terme et qu'il ne recueille les sarcasmes s'il échoue. Mais je cherche vainement qui pourrait lui donner des leçons. La décolonisation est une évidence théorique, c'est aussi un cheminement sanglant à travers certains pays occidentaux, dont la France, parce que le rôle de l'homme politique consiste justement à transformer cette vérité pour lui, en vérité pour les autres. Hegel a dit tout cela en d'autres termes, mais je crois que l'on pourrait puiser chez lui à peu près tout l'arsenal de ce débat.

J.-M. Domenach. - Simple précision : vous auriez raison, Blin, si effectivement le politique, l'homme politique accomplissait ce rôle dont vous le créditez, mais en réalité, bien loin de pousser les hommes dans le sens du juste, de l'efficace, il les a bercés de leurs chimères ; voilà ce que je reproche comme intellectuel aux hommes politiques. Un jour, un chef politique me disait : « C'est facile pour vous les intellectuels, il vous suffit de parler ; nous, nous avons à tenir compte de nos électeurs... » Et je lui ai répondu : « Bien sûr vous devez tenir compte de vos électeurs, et non pas seulement pour avoir leur bulletin de vote, mais aussi pour les convaincre. » La démocratie exige une pédagogie de la part des chefs politiques. Je proteste contre une conception passive de la démocratie ; plus on s'élève dans la hiérarchie des responsabilités politiques, plus on a le devoir d'expliquer et d'avertir.

M. Blin. - Il reste qu'il y aura toujours entre pédagogie et politique une différence absolue, c'est que le maître n'est pas révocable par ses élèves, tandis que l'homme politique l'est par ses électeurs, au moins en démocratie. Je concède que la grande tentation pour l'intellectuel c'est en effet de sauter à pieds joints par-dessus la démocratie quand les hommes ne comprennent

pas assez vite l'Histoire. Songez à Robespierre ou Staline. Et la liste n'est pas close...

Les intellectuels et les opprimés

J.-M. Domenach. - Je voudrais préciser maintenant la conception que je me fais de l'intellectuel. Elle s'inspire certainement du XIX^e siècle ; je crois que ce qui a fait la fécondité de l'esprit c'est son alliance avec les exploités et les opprimés ; c'est par là que les intellectuels ont été grands et forts, non pas en s'appuyant sur n'importe quelle abstraction, mais en luttant avec les pauvres — c'était à l'époque le prolétariat — en expliquant quelle était leur misère. Cela a été le grand rôle de Marx. Aujourd'hui ce n'est plus aussi simple ; nous sortons d'ailleurs de ce fanatisme idéologique dont nous avons pâti. Mais il me semble que cette alliance doit être maintenue et renouvelée et que l'intellectuel doit être d'abord le porte-parole des pauvres et des opprimés. Cela ne se fait pas d'une manière purement sacerdotale, directe, personnelle ; cela implique des concepts politiques puisqu'il s'agit toujours de peuples, de nations, de classes ou de catégories sociales. D'ailleurs il ne s'agit pas seulement de nationalisme ou de révolte ouvrière, mais aussi de toutes ces catégories de pauvres et d'opprimés qu'engendre notre monde moderne. Donc l'intellectuel n'est pas du tout cet être abstrait écrivant des romans dans sa tour d'ivoire, il est un homme qui s'est mêlé aux luttes de son époque aux côtés des opprimés. J'irai plus loin : c'est un homme qui se fait pauvre lui-même. Je crois qu'il y a une certaine affinité entre la situation des opprimés et celle des intellectuels, non pas seulement pour ces raisons qu'une assez basse psychanalyse a étalées suivant laquelle l'intellectuel serait un homme affamé de pouvoir et frustré, donc enclin à se plaindre, non, mais parce que l'intellectuel est un homme de la communication, comme vous disiez tout à l'heure. Or qu'est-ce qui fait obstacle à la communication ? La misère, la tyrannie, et c'est contre cela que l'intellectuel se bat. Et puis, aussi, l'intellectuel, tel que je me le représente, est un être qui doit se rendre disponible à l'événement, disponible aux idées. C'est ainsi qu'Emmanuel Mounier concevait son rôle afin d'exercer sa fonction propre qui est une fonction de lucidité, mais la lucidité est liée, pour moi, essentiellement, à la pauvreté. Je ne donne pas a priori raison au pauvre contre le riche, mais je crois que l'intellectuel n'est dans la vérité que s'il est ouvert d'abord à cette pauvreté, que s'il a d'abord rompu avec la société d'argent. En ce sens, il n'y a pour moi de véritables intellectuels (je ne dis pas philosophes ou idéologues, je dis intellectuels) que d'intellectuels révolutionnaires.

Y. Brès. - Tout en partageant entièrement l'option de Domenach je trouve que sa définition de l'intellectuel est, tout de même, un peu trop large et en même temps formulée en termes trop particuliers. Je m'explique.

Certes, nous optons pour les pauvres et pour les opprimés. Mais cette option étant avant tout d'ordre religieux ou moral, les intellectuels ne sont — heureusement — pas les seuls à la faire. Cette « générosité », qui me paraît être une condition nécessaire du statut intellectuel, n'en est pas la condition suffisante. Tous ceux qui l'ont ne sont pas des intellectuels. J'insisterai beaucoup, pour ma part, sur une autre exigence que j'ai déjà formulée tout à l'heure : celui-là seul est intellectuel qui est capable d'analyser, de comprendre ce qui se passe, mieux que la moyenne de ses contemporains. Bref, pour qu'un intellectuel puisse parler, en politique, il faut qu'il soit, d'une certaine manière, historien, psychosociologue, philosophe. Il faut qu'il soit compétent.

Maintenant, l'option morale elle-même me paraît devoir revêtir une forme un peu particulière du fait qu'elle vient d'intellectuel, et c'est pour cela que je trouvais la formule de Domenach un peu restrictive. Certes, nous optons pour les pauvres et pour les opprimés, mais, si nous le faisons en tant qu'intellectuels, ce n'est pas par une générosité irraisonnée. C'est en fonction d'un souci général de l'homme. Pratiquement, cela revient souvent au même, puisque les pauvres et les opprimés sont souvent ceux qui ont le plus de difficultés à être pleinement hommes. Mais ce n'est pas toujours vrai. En disant que nous optons pour l'homme et pour la liberté, nous déclarons que nous serons toujours du côté de la personne dans ce qu'elle a d'unique contre les raisons d'Etat, de classe ou de nationalisme, même si celles-ci essayent d'usurper le titre d'opprimées.

Enfin c'est au nom de cette double exigence que je répondrai à la distinction que faisait tout à l'heure Blin entre le rôle que jouent les intellectuels en Amérique et le rôle qu'ils jouent en France. Il faut, je crois, atténuer considérablement cette distinction. Les intellectuels qui travaillent avec l'administration Kennedy ne sont pas de purs techniciens au service de la politique. Il y a un rapport étroit entre le souci éthique de l'homme et l'effort des psychologues et des sociologues américains pour savoir ce qui mène vraiment la société américaine actuelle. Quand on prend la peine de lire leurs travaux, on est surpris de trouver beaucoup de philosophie et de morale là où l'on s'attendait à rencontrer de la pure technicité. L'art de l'intellectuel américain (je pense à des hommes aussi différents que Fromm et Riesman), c'est de faire de la philosophie sous le couvert de l'analyse sociologique et de proposer un réel humanisme à travers la modestie de la technique. Je crois qu'il y a un rapport profond entre l'aptitude à la connaissance claire et le choix de l'homme comme valeur essentielle. L'intellectuel est celui qui voit, ou du moins sent ce rapport.

M. Blin. - Rousseau revu par Montesquieu...

*Option généreuse, capacité de connaissance,
esprit de modestie*

R. Girardet. - Ces deux dernières mises au point me paraissent décisives. Grâce à elles peut-être pouvons-nous définir les deux conditions essentielles qui donnent sa valeur à l'engagement politique de l'intellectuel et hors desquelles cet engagement se trouve privé de toute signification. La première condition est que l'intellectuel reste en contact avec les réalités humaines, avec les souffrances, avec les joies, avec les espoirs des hommes. La seconde condition est qu'il s'efforce de rechercher le vrai, qu'il rassemble tous les moyens que la connaissance met à sa disposition pour approcher le vrai. D'une part la générosité, d'autre part la totale sincérité dans la recherche de la vérité. Hors de ces deux impératifs, il n'y a de toute évidence aucune raison à accorder dans la cité, une attention particulière à la voix « des intellectuels ». Il convient seulement de prendre garde à ce que ces deux impératifs restent toujours respectés. Et c'est là sans doute qu'une nuance de scepticisme doit être inmanquablement introduite. Sommes-nous sûrs que l'intellectuel ne trahira pas, même involontairement, la générosité ? En d'autres termes saura-t-il toujours reconnaître le pauvre là où il est, saura-t-il toujours déceler la misère là où elle se trouve ? Je ne veux pas engager ici un débat hors de propos, mais je ne suis malheureusement pas persuadé qu'au moins dans un cas bien précis, la constatation de ce que vous avez appelé tout à l'heure le mouvement irréversible des peuples à la décolonisation n'ait pas amené certains membres du « parti intellectuel » français à trahir le pauvre, à trahir le misérable et finalement à sacrifier le bonheur d'innombrables foyers à un certain absolu intellectuel, en l'occurrence à une certaine conception de la marche irréversible de l'histoire. Comment, d'autre part ne pas constater que même menée avec le maximum d'honnêteté, l'analyse de certaines situations politiques demeure susceptible d'aboutir à des conclusions parfaitement contradictoires ? Il faudra donc supplier « l'intellectuel engagé » d'introduire une dimension de modestie dans ses spéculations politiques : qu'il ne soit pas convaincu qu'il parle toujours au nom des pauvres, qu'il ne soit pas persuadé qu'il dise toujours le vrai. La lucidité, nous devons tous y prétendre mais sans oublier que nos méthodes d'investigation restent finalement limitées, toujours faillibles, toujours menacées par l'erreur ; quant à la générosité, nous devons prendre garde à ce que l'emploi du mot ne nous donne pas trop rapidement bonne conscience. C'est un alibi bien commode, pour éviter de se salir les mains, que de défendre dans le confort et la sécurité une cause a priori étiquetée généreuse. Et ceci vaut, bien sûr, pour les intellectuels dits « de droite » aussi bien que pour les intellectuels dits « de gauche ». Pour nous tous il y a bien des façons de « trahir », et les plus répandues ne sont pas celles dont on parle le plus.

M. Blin. - Je voudrais, s'ils me le permettent, tirer tout de suite une leçon du dialogue entre Domenach et Girardet. D'une part, pour l'un comme pour l'autre, parce qu'ils sont intellectuels, l'engagement politique est le service, la défense d'un absolu. La politique, on le sait, reste théologie. D'autre part, ils ne sont (si j'ose dire) absolument pas d'accord sur l'incarnation de cet absolu. Et le politique prêt à recevoir d'eux la lumière, n'est pas très avancé.

*Vitalité intellectuelle et dévitalisation politique
en France*

J.-M. Domenach. - Je suis très content de la mise au point de Girardet car je crois, comme lui, que les intellectuels, y compris les intellectuels de gauche, ont souvent manqué de modestie et si j'ai parlé du mouvement irréversible de l'histoire, je précise que je ne crois pas du tout à un sens de l'histoire, mais comme le disait Ricoeur, à des « fibres d'intelligibilité » dans l'histoire et je persiste à penser, mais ce serait un autre débat, que la décolonisation est l'une de ces fibres, qu'il était à la fois nécessaire et possible de libérer à temps les Indochinois et les Algériens... Quelles que soient les fautes des intellectuels, je crois qu'elles sont moins lourdes dans ce pays que celles des politiques ; mais nous engagerions là un de ces débats rétrospectifs à la fois douloureux et inefficaces. Je préférerais poser une question à l'intellectuel politique que nous avons avec nous : je suis frappé de l'extraordinaire vitalité intellectuelle de ce pays par rapport à d'autres pays, je suis frappé aussi de ce qu'il existe un peu partout des sociétés de pensée, des clubs intellectuels, des comités, groupes et ligues qui dans la moindre des villes de province, rassemblent des gens qui se préoccupent des problèmes moraux et aussi des problèmes politiques, comme ils peuvent, avec leurs moyens. C'est un spectacle qui contraste avec la dévitalisation de notre vie politique, le caractère fantomatique qu'elle a pris. Pourquoi ce divorce ? S'agit-il là d'un cas particulier à l'intelligentsia française ou bien ne s'agit-il pas plutôt d'une maladie politique de ce pays ? Ne serait-ce pas plutôt que la politique de notre pays a divorcé d'avec les forces vivantes, actives, parmi lesquelles se trouvent les intellectuels mais pas seulement eux ? N'y a-t-il pas un moyen d'utiliser toutes ces richesses et toutes ces forces dans notre vie politique ? Je ne crois pas, quant à moi, que la séparation entre l'intellectuel et le politique soit aussi profonde qu'on le dit. Ma conception de l'intellectuel veut qu'il soit aussi un fantassin (c'est une conception « péguyste ») et que lorsque le moment est venu de tirer des coups de fusil, il tire aussi des coups de fusil. Comment se fait-il alors qu'il se sente si mal à l'aise depuis la Libération dans la vie politique telle qu'on l'a fabriquée en France ? Puisque je suis un intellectuel, j'accuse les hommes politiques d'avoir laissé de côté les intellectuels, de n'avoir pas tenu compte de ce qu'ils pouvaient ap-

Le premier « Manifeste des Intellectuels »

Le 14 janvier 1898, *l'Aurore* publiait le texte suivant : « Les soussignés, protestant contre la violation des formes juridiques du procès de 1894 et contre les mystères qui ont entouré l'affaire Esterhazy, persistent à demander la révision. »

Suivaient les noms de : Fernand Gregh, Emile Zola, les deux Halévy, Anatole France, Gabriel Monod, Lanson, Brunot, Seignobos, Andler, V. Bérard, Léon Blum, Lucien Herr, Marcel Proust.

Il semble que Georges Clemenceau, alors directeur de *l'Aurore*, ait eu l'idée du titre : Manifeste des Intellectuels.

Le 1^{er} février 1898, Maurice Barrès répliqua dans *Le Journal* : « Rien n'est pire que ces bandes de demi-intellectuels. Une demi-culture détruit l'instinct sans lui substituer une conscience. Tous ces aristocrates de la pensée tiennent à affirmer

qu'ils ne pensent pas comme la vile foule. On le voit trop bien. Ils ne se sentent plus spontanément d'accord avec leur groupe naturel et ils ne s'élèvent pas jusqu'à la clairvoyance qui leur restituerait l'accord réfléchi avec la masse. Pauvres niggards qui seraient honteux de penser comme de simples Français... Ces prétendus intellectuels sont un déchet fatal dans l'effort tenté par la société pour créer une élite. Ces génies mal venus, ces pauvres esprits empoisonnés, dont *l'Aurore* dresse la collection, méritent une sorte d'indulgente pitié, analogue à celle que nous inspirent les cochons d'Inde auxquels les maîtres du laboratoire Pasteur communiquent la rage. Sans doute ces malheureux animaux doivent être abattus, ou au moins gardés dans des cages solides, mais philosophiquement il serait injuste de les maudire. Leur triste état est une condition indispensable du progrès scientifique... »

porter, d'avoir consacré beaucoup, beaucoup plus d'argent à la propagande électorale qu'aux bureaux d'études et d'avoir négligé les capacités intellectuelles de ce pays autrement que pour s'en faire une réclame provisoire.

M. Blin. - La vivacité et la sincérité de l'attaque sont beaucoup trop grandes pour que je ne me sente pas en devoir d'y répondre. Ma réponse aura deux faces. L'une que j'emprunte au fait, l'autre qui est un jugement de valeur.

Le fait, le voici : cet étonnant contraste entre, d'une part, la vitalité intellectuelle et, d'autre part, le sommeil ou l'impuissance politique n'a pas de quoi surprendre. C'est une constante, simplement accentuée de la tradition politique méditerranéenne et particulièrement grecque. La civilisation la plus riche politiquement, la plus généreuse en esprits déliés, en orateurs de talent, a été incapable de s'organiser et en fin de compte est tombée sous la tutelle paternaliste d'un Alexandre ou d'un César romain. Je ne dis pas que l'Histoire se répète, mais il y a tout de même une veine du génie méditerranéen qui fait à la fois l'extraordinaire richesse de la culture politique et aussi la relative pauvreté des expériences politiques. En cela la France est grecque assurément. A l'inverse, vous avez chez les Anglo-Saxons et les pays du Nord un relatif sommeil intellectuel en politique et une étonnante santé, une disposition spontanée à l'ordre et à la discipline collective. Leur histoire est peut-être moins brillante mais elle est plus féconde en exploits démocratiques.

Ma seconde remarque tient au principe énoncé par Domenach selon qui, s'il y a divorce en France entre les intellectuels et les politiques, c'est que les politiques n'ont pas su puiser chez les intellectuels les idées qui les auraient sauvés de l'empirisme électoral. Mais croit-il donc que l'apport de l'intellectuel est immédiatement et facilement comestible, utilisable par le politique ? Ma réponse est non. L'intellectuel rappelle les évidences, souligne des impératifs, mais il s'arrête là. Il ne sait trop souvent ni vouloir, ni attendre, c'est d'ailleurs la même chose. Le problème de l'homme politique c'est de traduire en chair et en sang et en larmes quelquefois, ces impératifs-là. Nous devons rester branchés sur eux et peut-être ne l'avons-nous pas été assez souvent, mais qu'ils nous laissent la charge et l'honneur d'entrer seuls dans l'arène car, après tout, même quand ils écrivent, ils ne nous y suivent pas.

R. Girardet. - Ne craignez-vous pas, Blin, en schématisant l'intervention de Domenach, de ridiculiser ce que vous avez été, ce que vous êtes toujours, c'est-à-dire un intellectuel ? En ceci vous ne feriez d'ailleurs que vous montrer encore et toujours davantage intellectuel. Mais revenons sur le propos de Domenach. Celui-ci nous disait qu'il existe aujourd'hui dans chaque ville de France un certain nombre de gens qui se posent, à propos du destin du pays où ils sont nés, des problèmes, que ces problèmes les préoccupent, qu'ils en parlent et qu'ils en parlent souvent non bêtement, non sottement, qu'ils en parlent souvent intelligemment. Or il est bien

évident que la direction de la vie politique française se situe en dehors de ces préoccupations, en dehors de ces discussions, en dehors de ces suggestions. Ce qui est quand même très grave pour ce que l'on continue d'appeler une démocratie. Car cette courroie de transmission dont vous déploriez tout à l'heure l'absence entre le personnel dirigeant et le monde des citoyens, ce sont précisément ces groupes, ces sociétés de pensée qui pourraient vous la fournir. Il faut bien reconnaître que nos actuels partis politiques négligent complètement ces courroies de transmission, s'enferment dans « leurs » problèmes que je n'appellerai même pas politiques car ce ne sont la plupart du temps que des problèmes de stratégie parlementaire et électorale. Ainsi peu à peu se coupent-ils de tout ce qu'il y a dans ce pays malgré tout, de vivant, de fécond, de tout ce qui pourrait constituer les éléments d'un nouveau civisme. Isolés dans un monde qui leur est propre, n'est-ce pas les hommes politiques qui se trouvent condamnés à vivre dans l'abstraction, dans un univers à la fois formel et factice ? Un univers qui reste étranger à celui des citoyens, qui se situe en dehors de leurs inquiétudes et de leurs aspirations. De l'intellectuel et du politique, l'amateur de quintessences n'est pas toujours celui qu'on pense. Quant à recevoir les coups, l'histoire en témoigne, le premier est au moins aussi exposé que le second ! C'est celui généralement que l'on voit dans les grandes crises d'expiation collective, jeté à l'arène. Puissent ceux que vous appelez « les politiques » perdre alors l'habitude de baisser leurs pouces ou plus simplement de les tourner !

J.-M. Domenach. - Vous savez ce que disait Chamfort : c'est qu'en France on laisse les incendiaires en liberté mais que l'on met en prison ceux qui sonnent le tocsin. Pour donner simplement un exemple concret, l'homme qui vous parle a fait plusieurs fois les couloirs de la Chambre et les antichambres des ministères avec des dossiers sous le bras pour tâcher d'intéresser quelques parlementaires au problème qui l'intéressait, lui, et je ne vous citerai qu'une anecdote ; j'ai eu l'occasion de rencontrer un ministre qui a cessé de l'être depuis peu, et à qui cinq années après le début de la guerre d'Indochine je demandai de bien vouloir s'intéresser, à ce problème et qui me répondit : « Excusez-moi, mais je n'y connais absolument rien, il paraît que votre maison d'éditions vient de publier un livre sur le sujet, envoyez-le moi donc... » Cette anecdote vous montrera la gravité de certaines méurs. Pour l'avenir et non plus pour le passé, moi, je crois que les partis politiques et le vôtre, mon cher Blin, ne pourront se renouveler, se régénérer vraiment et n'intéresseront la population dans ce qu'elle a de meilleur et de plus actif que s'ils reprennent pied parmi ces groupements, qui ne sont pas tous intellectuels d'ailleurs. Un grand travail et fort concret, a été fourni par l'intelligentsia de gauche en matière de réforme politique (planification démocratique

par exemple). Je crois que ces mouvements se doivent d'aller plus loin encore, de mettre au point un programme de redressement national et de le soumettre aux partis afin de leur demander s'ils sont prêts ou non à en faire leur plate-forme d'action électorale. J'y vois l'un des moyens d'arracher la vie politique française, au lendemain du gaullisme, à ce qu'elle risque d'avoir à nouveau de mesquin, d'électoraliste, de compliqué. Le moment est venu de retourner la tête des gens vers de grands horizons. Le moment est venu pour les partis politiques de tenir compte de ce qu'un certain nombre d'hommes, dont des intellectuels en contact d'ailleurs avec des syndicalistes ouvriers, paysans, ont cherché à élaborer.

Le politique est l'homme de tous les problèmes

M. Blin. - Un simple mot pour répondre à Domenach ainsi qu'à Girardet. Je concède l'essentiel à savoir qu'il n'y a pas d'action politique sans inspiration intellectuelle, théorique ou doctrinale. En cela les travaux des groupes dont vous parlez nous sont utiles et même indispensables. Mais je maintiens que pour faire de ces travaux un programme politique, pour y attacher la nation, pour y intéresser la jeunesse, il faut une action politique qui soit un acte d'adaptation et d'opportunité. Ce qui me frappe en effet dans ce que disait Domenach à l'instant, c'est cette convergence spontanée entre le syndical qu'il n'a pas nommé, mais auquel il pensait, et l'intellectuel, passant par-dessus la politique comme oubliée en cours de route. Or je comprends très bien que le syndical et l'intellectuel aient entre eux des relations et comme une espèce de longueur d'onde communes. Mais je remarque aussi que et l'un et l'autre ont la plus grande difficulté à faire le saut politique. Nous retrouvons ici le problème de notre commencement. J'y insiste. Le politique ce n'est pas l'homme d'un problème, c'est l'homme de tous les problèmes à la fois. Lorsque dans une société l'on touche à un pion c'est tout le jeu qui est ébranlé. Je le redis, il ne suffit pas de vouloir, il faut vouloir les conséquences de ce que l'on veut. Si l'homme de réflexion se meut dans la généralité, l'action politique, elle, est prisonnière de la totalité.

Ce poids de responsabilité c'est vraiment « le passage de la ligne » en politique.

En ce qui concerne le Mouvement auquel j'appartiens et que vous avez mis les uns et les autres très amicalement en cause, il me semble qu'il a plus qu'aucun autre au cours des dernières années, cherché, multiplié ces contacts avec l'aile réfléchissante et moralisante du monde syndical ou politique. N'est-ce pas encore le cas aujourd'hui et ici même ?

Mais il sait bien qu'à l'heure du choix, de la responsabilité et — pourquoi ne pas le dire car c'est plus un honneur encore qu'une servitude — à l'heure de l'élection, il restera seul demain comme hier, devant le pays.

L'EUROPE :

une crise de croissance

par PIERRE WIGNY

LES sentiments des Européens sont aujourd'hui mélangés. Comme le père du Petit Chose, ils ne savent pas s'ils doivent rire ou pleurer devant le fils de leurs œuvres. A mon sens, il est raisonnable à la fois de se réjouir et de se tourmenter. Car l'Europe est vivante et, jusqu'à son plein développement, elle nous donnera du souci.

Sans doute, la décision de passer à la deuxième étape, décision prise le 14 janvier 1962, est-elle historique. C'était une épreuve mortelle qui ne pouvait être surmontée que par un vote unanime du Conseil des ministres, ce qui veut dire, en dernière analyse, par l'accord délibéré des six gouvernements nationaux. Il a été acquis à la date fixée, sans les deux prorogations prévues par le traité ; il a même été conditionné par une amorce de politique commune dans le secteur le plus difficile : celui de l'agriculture ; enfin, il a résulté d'un fonctionnement satisfaisant des institutions européennes ; le Parlement y a poussé ; la Commission, inlassablement, a renouvelé des propositions objectives, inspirées par l'esprit communautaire, et vers lesquelles ont convergé les revendications nationales ; enfin, au bout de ce processus, les ministres ont pris la décision.

Mais par ailleurs, cette crise passée, les controverses renaissent très vives entre partenaires, sur la direction que doit prendre la prochaine croissance. Et ce dialogue difficile, irritant, est compliqué par l'intervention de tiers qui demandent l'adhésion ou l'association. Par un singulier paradoxe, ces candidats dont la foi est encore jeune et l'expérience nulle peuvent finalement se trouver dans une position d'arbitre.

Le temps est donc propice pour une méditation qui doit se terminer par des résolutions.

Diverses manières d'être Européen

Il faut commencer par se comprendre. Car la moindre difficulté n'est pas que les mêmes termes sont entendus avec des significations différentes. Des accords comme des oppositions sont souvent illusoire. Rares sont ceux qui rejettent l'idée d'une collaboration intime des peuples de ce continent. Tout le monde se déclare aujourd'hui européen. Mais il y a diverses manières de l'être — et elles ne sont pas toutes bonnes.

Les uns traditionalistes, défendent l'Europe des pa-

tries ou des Etats. Qui donc est contre les patries ? Aux Etats-Unis, des pauvres émigrants, sans passé, se sont tous mis à parler l'anglais et ont même anglicisé ce qui leur est le plus personnel, leur nom. On n' imagine pas que Allemands, Français, Italiens renoncent à ce qui les distingue, à leur langue, à leur culture, à leurs institutions. Mais isolés, il y a un certain nombre de choses qu'ils ont perdues, d'initiatives qui sont devenues impossibles, de progrès qui leur sont interdits. Ils ne peuvent les retrouver qu'ensemble.

Les autres sont pour l'Europe supranationale. Qu'est-ce que cela veut dire ? Certains imaginent une espèce de « supernation » qui domine les Etats actuels, ne les étouffe peut-être pas, mais les laisse s'étioler sous son ombre épaisse. C'est le contraire qui est vrai. Ce qu'on appelle la supranation est au contraire la protection des patries.

Si celles-ci se bornaient à s'allier, à coopérer selon les méthodes classiques, elles pourraient craindre d'être opprimées par une coalition de leurs partenaires. Comment, par exemple, les Etats du Benelux, coincés entre de puissants voisins qui s'entendent bien entre eux. n'auraient-ils pas peur ? Ils trouvent un réconfort, s'ils sont assurés que rien ne se décide sans eux : c'est la règle de l'unanimité, le droit de veto et, en fait, l'inaction — car il y a toujours un timoré. Une autre protection est que les décisions doivent être prises à la majorité, mais sur la proposition d'une instance dite supranationale, plus exactement non nationale, objective, uniquement soucieuse de dégager l'intérêt général de la collectivité européenne, tout en tenant compte des difficultés nationales, puisqu'elle doit emporter l'accord du Conseil des ministres.

On parle encore de Fédération européenne, des Etats-Unis d'Europe. Ce sont des images approximatives qui expriment une idée juste. Nous devons organiser le pouvoir à deux degrés, en laissant aux Etats toutes les compétences qu'ils peuvent toujours exercer efficacement et les faisant coopérer pour les tâches qu'ils ne peuvent plus accomplir isolément. Mais il est bien évident qu'entre la France et l'Allemagne n'existeront jamais l'homogénéité, la fluidité, la quasi-identité des populations du Massachusetts et du Maine. Tant mieux d'ailleurs, car cela conserve la richesse humaine de l'Europe. Mais, pour cette raison, celle-ci doit avoir une

Par-delà les crises de croissance et les controverses, l'Europe se fera.

Rome.

Berlin.

Paris.

organisation inédite, désignée par un mot nouveau : Communauté.

Enfin, dans l'expression « communauté européenne », le mot est plus important que l'adjectif, et finalement celui-ci est, à certains égards, dangereux. On s'en est rendu compte le jour où les Anglais nous ont reproché de « diviser l'Europe » — celui où un ambassadeur soviétique demanda si la Russie est européenne et si l'Europe peut se faire sans elle. En réalité, les fondateurs ont voulu avant tout créer une nouvelle puissance d'Occident. Le mot « puissance » fait peur, mais il signifie bien ce que nous voulons. Inquiets de ne plus pouvoir assurer seuls ni leur sécurité, ni leur niveau de vie, les peuples d'Occident cherchent à se grouper pour se trouver à la mesure du monde moderne. Ils ne veulent pas le dominer, mais ils veulent être à égalité avec les Grands d'aujourd'hui et de demain, d'abord, pour tirer comme eux l'entier bénéfice des techniques modernes, ensuite, pour collaborer avec eux aux nouveaux progrès de la science fondamentale et de la science appliquée, enfin, pour prendre leur part dans la défense du monde libre, notamment en aidant efficacement le Tiers monde à rattraper plus rapidement, dans l'indépendance, notre niveau de vie.

Vers l'Europe politique

Le problème européen principal qui occupe aujourd'hui les chancelleries est l'élaboration de l'Europe politique. Commençons pas préciser la terminologie, car ici aussi, la confusion des mots entraîne celle des idées. Est-ce à dire que les Communautés existantes ne font pas de politique ? C'est précisément leur mission expresse d'avoir une politique de la concurrence loyale, une politique de l'agriculture, une politique des transports, une politique sociale, et même, pour les relations extérieures, une politique du tarif commun, une politique du commerce extérieur, une politique de l'association. En réalité, il s'agit d'une extension du champ de collaboration européen à deux secteurs nouveaux qui constituent le domaine réservé, le sanctuaire, le saint des saints des souverainetés nationales : la défense et les affaires étrangères.

Dieu sait s'il est urgent de se concerter. La diploma-

tie européenne n'existe guère dans ce monde nouveau. Nulle part ailleurs qu'à l'O.N.U., on ne se rend mieux compte de cette déchéance. Ce n'est pas le nombre de voix qui compte. Les Etats-Unis n'ont qu'un vote ; l'U.R.S.S. commande à une poignée de satellites. Mais leur influence est considérable. L'Europe avec ses voix trop faibles et discordantes n'est plus entendue.

Ajoutons que la fusion des intérêts économiques doit nécessairement rapprocher les points de vue diplomatiques. Et c'est le succès des communautés qui justifie, entre partenaires, une tentative nouvelle et plus hardie.

Le gouvernement français, depuis des mois, multiplie ses efforts en faveur de l'Europe politique. C'est chaque fois pour faire, en pratique, l'unanimité de ses partenaires contre lui !

Pourquoi ? Dans cette affaire difficile et qui ne peut échouer, il faut faire preuve de sang-froid, voir les faiblesses d'une proposition tout comme ses éléments positifs. Il serait injuste d'oublier que, en remettant en ordre son économie et en donnant de la stabilité à l'Exécutif, la France a permis au Marché Commun de devenir une réalité. Certes, elle est un partenaire difficile, mais ses résistances ne sont pas toujours défavorables à l'Europe. En s'opposant à la zone élargie du libre-échange proposée par M. Maudling, elle a en fait préservé pour la Communauté des futurs progrès. En exigeant une politique agricole commune, elle a fait du passage à la deuxième étape, une double victoire communautaire.

Mais il est incontestable que le chef de l'Etat français a de l'Europe une conception traditionnelle et décourageante. Il veut reprendre des recettes qui ont tant de fois échoué, il semble vouloir continuer l'avenir avec du passé. En assimilant aux mythes et illusions, des organes communautaires, en opposant à la supranationalité mal comprise une Europe des Patries mal conçue en affirmant sans cesse que les hommes ne vivent et ne meurent que sous leur drapeau et pour leur pays, le général de Gaulle exprime une conviction profonde qui n'effraie pas seulement les partenaires étrangers, mais décourage les Français attachés à l'Europe. La démission de cinq ministres du gouvernement français prouve bien que l'inquiétude est profonde.

Cette formule d'Europe des Etats montre aujourd'hui son inefficacité, précisément à propos de l'Europe poli-

tique. On a cherché en effet à l'appliquer pour se mettre d'accord sur une procédure. Les gouvernements se sont réunis, tant au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement qu'à celui des ministres, pour savoir s'il conviendrait de se rencontrer périodiquement ne fût-ce que pour examiner les problèmes diplomatiques et militaires. L'échec fut total. Pourquoi réussirait-on mieux si, l'Europe étant construite de cette manière, on se réunissait de la même façon, pour chercher cette fois-ci des solutions ? Il suffit d'un opposant, d'un timoré pour tout arrêter. Plus profondément, la méfiance règne tant qu'un organe qui n'est suspect pour personne — supranational ou plutôt non national — n'est pas chargé de chercher et de présenter des formules d'où sortiront, par approximations successives, d'honorables compromis. On s'effraie en pensant que cet immobilisme, cette inefficacité pourrait par contagion gagner et vider, par l'intérieur, l'Europe économique. Celle-ci est un miracle politique. Il ne faut pas tenter Dieu, comme disent les bonnes gens, en lui demandant de le renouveler.

Que faire ? Les uns proposent de temporiser. Mieux vaut ne rien avoir qu'une mauvaise solution. Gardons toutes nos chances pour l'avenir. Mais la question est de savoir si le temps joue pour nous. On peut en douter, car de nouveaux candidats nous demandent l'entrée.

Il serait contraire à nos promesses initiales de les repousser. Il serait dangereux pour l'idéal affirmé dès le début de les admettre au moment où la réalisation de cet idéal a soulevé entre nous des controverses qui ne sont pas apaisées.

La sagesse est sans doute de trouver un compromis en introduisant dans la formule le facteur temporel, de se contenter d'une solution insuffisante aujourd'hui à la condition que des améliorations soient expressément prévues après un temps d'épreuve. Admettre que les grands hommes se réunissent périodiquement pour confronter leurs vues ne peut faire de tort. Une procédure de consultation mieux réglée, une habitude de se rencontrer sont des éléments positifs. Sur le fond des questions de politique étrangère et de défense, les points de vue sont encore si éloignés qu'un engagement plus précis, des décisions prises à la majorité paraîtraient dangereux pour plus d'un Etat. Mais de simples échanges de vue, même périodiques, même entre personnages de qualité, ne sont intéressants que s'ils peuvent être

considérés comme un stage, un apprentissage pour quelque chose de substantiel. D'abord, négativement, nulle atteinte ne peut être portée, directement ou indirectement, aux Communautés européennes ni à l'O.T.A.N. Ensuite, positivement, un premier lien organique doit exister avec ces Communautés dont le succès est précisément la raison et la justification d'une collaboration dans de nouveaux domaines ; le général de Gaulle lui-même a envisagé des rapports avec le Parlement européen ; ajoutons que confier le secrétariat de la nouvelle organisation au secrétariat du Conseil des ministres communautaire serait une excellente idée. On peut aller plus loin.

N'avoir qu'un seul Conseil des ministres siégeant, examinant seul et réglant à l'unanimité les affaires diplomatiques et militaires, compétent aussi pour les affaires économiques ou nucléaires, mais en respectant cette fois les procédures et les garanties des traités, constituerait pour chacun une solution honorable. Enfin et surtout, pour nous laisser l'espérance, il faut qu'après une période déterminée, une révision soit prévue et permette une évolution vers une organisation plus communautaire.

Dilatation de la Communauté Européenne

L'autre problème actuel est celui de la confrontation que la Communauté européenne, renforcée par la décision du 14 janvier, affaiblie par ses discussions sur l'Europe politique, doit avoir avec d'autres Etats. Les uns veulent devenir adhérents, les autres associés, d'autres encore craignent pour leurs échanges traditionnels. C'est la conséquence du succès. Une réussite même partielle de la Communauté européenne a une importance mondiale. Personne ne peut garder une position de scepticisme, d'indifférence.

Sans doute nous réjouissons-nous de cette dilatation de la Communauté vers les frontières géographiques et historiques de l'Europe. Mais nous nous souvenons de la fable : « La grenouille s'enfla si bien... » A vrai dire, nous sommes bien plus qu'une grenouille. Dès à présent, avec nos 165 millions d'hommes, nous pouvons nous élever aux plus grands. Tout au moins, nous sommes du même ordre de grandeur — celui qui est exigé

par les techniques modernes aussi bien scientifiques que productrices. Ce que nous craignons, c'est qu'un élargissement se traduise par une dénaturation.

A ceux qui veulent devenir adhérents, c'est-à-dire membres à part entière, nous demandons : Acceptez-vous la Communauté avec sa nature, son objectif et son dynamisme ? Ceci n'est pas obstination intellectuelle. Mais si nous abandonnions nos formules, nous supprimerions pour nous et pour vous, la cause des avantages que précisément vous voulez partager. C'est presque un procès d'intention que nous faisons. Il faut que nous soyons tout à fait sûrs que vous voulez sauter dans la voiture, non pas pour vous asseoir sur le frein, mais avec la résolution de pousser à la roue dans les passages difficiles. Car nous sommes encore loin d'avoir gravi toute la côte.

Pour ceux qui veulent vraiment devenir partenaires dans cette belle entreprise, nous devons non seulement accepter, mais faciliter l'entrée. Nombreuses sont les difficultés techniques que posent l'agriculture britannique, les bois norvégiens, le beurre danois. Nous en avons résolu bien d'autres entre nous pour signer les traités de Rome. C'est l'intention qui compte. Elle doit être bien précisée, bien prouvée après les explications les plus franches.

Des États n'ont pas cette volonté. Ils s'inquiètent plus d'être isolés en dehors de la Communauté que de l'aider à se développer. En particulier, des prolongements politiques leur paraissent peu souhaitables ou inacceptables. Ils ne demandent pas d'adhésion, mais l'association. Celle-ci n'est que très sommairement décrite dans les traités. La doctrine n'est pas encore bien établie. Il peut y en avoir de beaucoup de sortes.

Il me semble raisonnable de limiter l'association au domaine économique. Nous ne pouvons condamner nos frères européens à un isolement économique qui peut être leur ruine. Exiger des candidats un acte de foi politique est une erreur pour bien des raisons. D'un côté, cette profession sera faite du bout des lèvres ; nous serons embarrassés d'associés qui, pour le même prix, préféreraient devenir des adhérents et qui à tous les moments difficiles, devant tous les problèmes de croissance, grossiront automatiquement les rangs des

opposants, des tièdes, des temporisateurs. D'autre part, est-il sage d'assortir d'une hypothèque politique l'association — à vrai dire particulière — des États d'Outre-Mer ; ne risquons-nous pas par notre indiscrete exigence de les éloigner de nous.

Mais, bien entendu, un associé « à intérêts limités » qui refuse de partager la responsabilité des futurs développements ne peut pas non plus les empêcher entre membres fondateurs ou adhérents. Il ne peut avoir part aux décisions communautaires ; il se soumet d'avance à celles qui fixent le tarif extérieur, règlent le commerce extérieur, assurent à l'intérieur du Marché commun une concurrence loyale. C'est le prix de la liberté que, de leur côté, les associés entendent préserver. Des institutions spéciales paritaires, distinctes des organes communautaires, veillent à l'exécution de la Convention d'association. Celle-ci doit stipuler, par voie d'exception, les règles communautaires ci-dessus citées qui ne s'étendraient pas automatiquement au territoire de l'associé, sans son accord, en raison du caractère absolument vital de ses intérêts nationaux ; ce ne peut être qu'une liste limitée qui ne renversera pas le principe de l'autonomie de la Communauté.

J'écrivais en commençant que je ne savais si les Européens doivent se réjouir ou se tourmenter. Ce sont les optimistes qui ont raison. Car l'Europe doit se faire et il n'y a pas de solution alternative. Nous ne sommes pas du tout arrivés à ce degré de déchéance où les peuples se résignent à la décadence. Sans doute le découragement, la démission, la déchéance sont toujours possibles. Mais les Européens se sentent confiants en eux-mêmes. Ce continent, qui a déjà donné une telle moisson de civilisations, est de nouveau le continent de l'avenir, celui où toujours surgissent, du contact de peuples divers, des idées neuves. Autrefois, ces peuples se battaient entre eux parce que chacun se croyait puissant. Aujourd'hui, ils se sentent frères et solidaires « dans un destin désormais partagé » et plein de promesses.

Pierre WIGNY,

Ancien ministre des Affaires étrangères
de Belgique.

VICTOR HUGO, SAINT-SIMON ET L'EUROPE

Vouloir que l'Europe soit en paix par des traités et des congrès, c'est vouloir qu'un corps social subsiste par des conventions et des accords : des deux côtés il faut une force coactive qui unisse les volontés, concerte les mouvements, rende les intérêts communs et les engagements solides...

L'Europe aurait la meilleure organisation possible si toutes les nations qu'elle renferme, étant gouvernées chacune par un parlement, reconnaissaient la suprématie d'un parlement général placé au-dessus de tous les gouverne-

ments nationaux et investi du pouvoir de juger leurs différends.

Il en est du gouvernement européen comme des gouvernements nationaux, il ne peut avoir d'action sans une volonté commune à tous ses membres. Or, cette volonté de corps qui, dans un gouvernement national, naît du patriotisme national, dans le gouvernement européen ne peut provenir que d'une plus grande généralité de vues, d'un sentiment plus étendu, qu'on peut appeler le « Patriotisme européen ».

Henri de SAINT-SIMON.

A coup sûr, cette chose immense, la République Européenne, nous l'aurons. Nous aurons ces grands Etats-Unis d'Europe qui couronneront le Vieux-Monde comme les Etats-Unis d'Amérique couronnent le Nouveau. Nous aurons l'esprit de conquête transfiguré en esprit de découverte ; nous aurons la généreuse fraternité des nations, au lieu de la fraternité féroce des empereurs ; nous aurons la Patrie sans frontière.

Victor HUGO.

Aux racines du sous-développement

par Georges LE BRUN KERIS.

Serions-nous tous devenus marxistes ? On ne nous parle du sous-développement que sous son aspect économique et matériel. On nous cite ces peuples — la moitié du monde — où le revenu annuel moyen n'est que de 120 dollars. A-t-on tort ? C'est vrai que leur misère est un drame. C'est vrai que nous avons devoir d'y porter remède. Vrai aussi que ces peuples pâtissent d'un déséquilibre entre leur démographie et leur croissance économique. Vrai encore que ce trait constitue leur principal et peut-être unique dénominateur commun. Pourtant leur drame se situe ailleurs. Le sous-développement est *d'abord* un phénomène psychologique et moral. Il l'est dans ses causes comme dans ses conséquences : tous les remèdes ne seront que leurre ou inefficacité si on ne guérit pas l'âme de ces peuples. Au départ nous manquent une psychologie et une philosophie du sous-développement. Elles nous manquent parce que nous abordons le sous-développement non comme une aventure où sont engagés des hommes — avec leur chair et leurs passions, avec leurs croyances et leur âme — mais comme un « problème ». Nous prétendons résoudre une sorte d'équation économique où « a » serait la population et « b » les ressources, pour trouver je ne sais quel « y » ou quel « x ». Alors la réalité d'une humanité qui souffre, et encore plus dans son âme que dans son corps, nous échappe. Le sous-développement devient une de ces histoires de robinets et de cuves, arbitraires et hypothétiques comme les robinets et les cuves de notre arithmétique enfantine.

Un phénomène d'abord spirituel

Telle est la cause de nos échecs. De l'argent, nous en versons. Des efforts, nous en avons accomplis. L'argent s'est comme enfoncé dans des sables. Nos efforts sont restés sans fruits. L'histoire de la lutte contre le sous-développement est, pour une large part, une addition d'échecs. L'égoïsme des nantis n'en est pas la seule cause, ni la principale, même si trop réel est cet égoïsme. Sans doute, ces efforts furent-ils mal dirigés. On a saupoudré à travers les continents une assistance économique qui s'est dissipée comme des filets d'eau dans un désert. Mais n'est-ce pas surtout que (inconscients marxistes, répétons-le) nous avons voulu refaire l'homme plus que le sauver. Refaire l'homme... Le prendre en dehors de lui-même, entité abstraite et non être constitué dont il faut assurer la vigueur et dont on n'assurera la vigueur que d'abord en le respectant. Or respecter un homme, c'est admettre qu'il soit lui-même avec ses particularités et ses choix ancestraux. Mais, surtout, c'est le comprendre. Ainsi sommes-nous responsables de n'avoir rien entendu au drame spirituel du sous-développement dont ses aspects économiques, et même les démographies de catastrophe, ne sont qu'une conséquence.

Car le drame du sous-développement résulte *d'abord* d'un heurt de civilisations. Que n'avons-nous médité le mot de Gobineau : « Avoir affaire aux nations sans les connaître, sans les comprendre, c'est bon pour les conquérants ; et rien n'est plus insensé pour des civilisateurs, ce que nous avons la prétention d'être ». Les causes du sous-développement sont principalement historiques. Ces peuples ont toujours été des peuples de misère — du moins le sont-ils depuis très longtemps. Notre richesse a souligné cette misère : c'est vrai. Mais surtout des mondes ont rencontré d'autres mondes. Ces peuples sont passés brusquement « d'une histoire de petite ampleur, dont ils avaient la relative maîtrise, à une histoire trop vaste qui les transforme rapidement en instruments » (1). En diagnostiquant une déficience morale et psychologique à l'origine du sous-développement, en ayant, si j'ose dire, extrait ce phénomène de son équation économique, nous n'aurons pas guéri le mal. Citons Camus pourtant : « En toute occasion, un progrès est réalisé chaque fois qu'un problème politique est remplacé par un problème humain. » Il aurait pu l'écrire d'un problème prétendu économique.

Heurt des civilisations, bouleversement psychologique et ignorance mutuelle

Voyons donc les peuples sous-développés *d'abord* comme des peuples bouleversés psychologiquement. Leurs civilisations et la nôtre se sont rencontrées dans une mutuelle ignorance. Notre cohabitation sur une planète rétrécie n'a rien résolu, au contraire. Elle n'a engendré que réciproques complexes de supériorité, générateurs eux-mêmes de racismes également réciproques. Aujourd'hui l'Occident doute de lui-même et se ronge de mauvaise conscience au point de ne plus reconnaître (quel danger !) les valeurs qu'il peut seul apporter. Mais hier ? Relisons le Père Huc, ce savoureux lazariste qui vers 1848 parcourut le Thibet et la Chine : « C'est, nous pouvons le dire entre nous, une race singulière que cette race européenne. Enivrée de ses progrès d'hier, et surtout de sa supériorité dans les arts de la guerre, elle voit avec un dédain superbe les autres familles du genre humain ; il semble que toutes soient nées pour l'admirer et pour la servir. Il faut que tous pensent comme elle et travaillent pour elle. Ses enfants se promènent sur le globe, en montrant aux nations humiliées leurs figures pour type de beauté, leurs idées comme base de la raison, leurs imaginations comme le *nec plus ultra* de l'intelligence ; c'est là leur ultime mesure. » Cet orgueil cède, mais demeurent bien des séquelles. Elie Faure cite ce mot d'André Gide : « Moins le Blanc est intelligent, plus le Noir lui paraît bête. » Hélas ! Bien des Blancs ne sont pas encore intelligents. Mais surtout sévit,

Cette ignorance a provoqué presque toutes les erreurs politiques commises par l'Europe depuis un siècle — erreurs politiques à travers lesquelles elle n'a présenté aux peuples sous-développés qu'une caricature d'elle-même. Comme le remarquaient les *Cahiers Nord-Africains*, l'homme des pays sous-développés « tombe lui aussi dans les clichés » lorsqu'il nous juge. « On a parfois l'impression que, dans ces pays, les nations étrangères n'apparaissent... que comme des marionnettes qu'on agite à point nommé, pour doser un marchandage, déclencher un mouvement d'opinion, justifier un échec. » (2). Encore, chez nous autres Européens, une élite connaît-elle et nous explique-t-elle ces peuples. Nous possédons des orientalistes, des islamisants. L'Orient n'a pas d'occidentalistes, ni d'euro péanistes l'Afrique. Ne comptons pas, pour en jouer le rôle, sur les étudiants qui viennent chez nous. Souvent ils ne ramènent que rancœurs. Surtout, comme le dit Malek Bennabi dans son admirable *Vocation de l'Islâm*, ils n'ont pas pénétré notre civilisation. Ils l'ont lue : ils ne l'ont ni vécue, ni comprise.

Mais ils ont oublié la leur. Tragique que tant d'hommes de deux civilisations soient des hommes sans civilisation. Ces hommes, nous les trouvons au cœur même du drame. On les a affublés d'un nom affreux : *les évolués*. A coup sûr des personnalités, prémices de temps meilleurs, échappent à ce jugement. Mais trop souvent, comme l'écrivait déjà Gustave Le Bon dans sa *Psychologie Politique*, « le seul résultat de l'instruction européenne, aussi bien pour le Nègre que pour l'Arabe ou pour l'Hindou, est d'altérer les qualités héréditaires de leur race sans leur donner celles des Européens. Ils pourront acquérir des lambeaux d'idées européennes, mais les utiliseront avec des raisonnements et des sentiments de demi-civilisés. Leurs jugements flottent entre des idées contraires, des principes moraux opposés ». Un métissage intellectuel opéré, si on peut dire, dans un bain d'ignorance, engendre les pires déséquilibres. Nous avons là le mauvais levain dans la pâte des sous-développés. Humanité pitoyable et malheureuse, certes, mais que guettent les pires aventures. Elle est pour nous une aventure. C'est, hélas ! un loi historique que la rencontre de civilisations différentes provoque une sorte d'intoxication et de corruption (3). La rencontre des Barbares et des Gallo-Romains a enfanté l'ère mérovingienne. Celle des Asiates et des Européens a suscité le nihilisme russe.

Proche de la ville moderne et de ses buildings confortables

particulièrement en milieu « colonial », l'ignorance. On juge un peuple à travers son boy, seul point de contact avec lui. Et de déduire : « ils sont ceci... ils sont cela... » Dans un roman médiocre, mais plein de notations exactes et amusantes, *Monsieur le Juge à Boroum-Boroum*, Jean Suyeux a bien décrit cette situation : « Les Européens qui restaient, des commerçants pour la plupart, menaient une existence de notables de province, dans des maisons un peu trop grandes entourées de jardins fleuris. L'Afrique ne les intéressait pas. Ils y vivaient en circuit fermé, se regroupant par profession et par race, les Bordelais à des pique-nique, les Antillais autour de verres de punch et de disques de danse... Les Noirs, on ne les voyait pas vraiment. Tantôt c'était la foule anonyme croisée dans la rue ; tantôt des commis, des domestiques ou des boutiquiers à qui on ne reconnaissait d'existence qu'aux heures légales de travail. Après 18 heures, ils retournaient au néant pour renaître le lendemain à 6 h. 30. » Ajoutons que l'excès inverse, que dénonce un témoin non suspect, Louis Aujoulat, n'est pas plus heureux, quand on accueille « sans réserves toutes les accusations dès l'instant qu'elles sont proférées par un homme de couleur ».

La « bonne conscience », structure psychologique de refus

Ce mouvement s'accroît et se cloisonne de bonne conscience. Au contact de la civilisation dominante, la civilisation menacée se réfugie en elle-même. Elle se tourne vers son passé. Malek Bennabi a décrit le post-almohadien qui divinise les siècles d'or islamiques. L'Africain transmue l'Histoire obscure de son continent en une légende chamarrée. Des thèmes n'ont d'autre objet que peindre ces époques imaginaires. Ce phénomène est d'autant plus grave que la « bonne conscience » étend sur lui ses couleurs de mort. Citons M. Nehru, bon spécialiste en pharisaïsme : « Vous autres Occidentaux, vous avez le progrès technique, les Russes et les

Chinois ont le sens de la juste organisation sociale, mais nous avons la pureté morale, surtout en tant que nation intervenant dans la politique internationale. » Phrase doublement révélatrice. Elle témoigne, certes, de la redoutable bonne conscience à l'instant dénoncée. Elle est savoureuse dans la bouche de l'homme d'Etat qui a mené l'affaire du Cachemire en violant dix-neuf des décisions de l'O.N.U., qui annexa les Etablissements français contre le gré des populations, qui conquiert Goa par la force. Elle témoigne, en outre, d'une ignorance fondamentale de l'Europe chez cet ancien étudiant de Cambridge. Il n'a vu que des usines et des turbo-réacteurs. Il ignore les Cathédrales, comme il ignore ces mystiques dont notre Europe contemporaine s'honore. Il ne sait au fond rien de nous. Cette phrase reflète aussi, rejetant toutes les responsabilités internationales sur l'Occident et les Russes, un autre phénomène spirituel du sous-développement : *le transfert*. Phénomène de transfert : sans doute le plus inquiétant symptôme du sous-développement et le plus dur obstacle pour s'en dégager. « Les objectifs des journaux, dans certains pays nouvellement indépendants, restent polarisés exclusivement par la politique et les revendications contre les étrangers. Bref le peuple n'est ni éduqué ni orienté vers le travail et les tâches constructives : la propagande continue à lui assurer une bonne conscience en transférant sur l'Occident la cause de tous les maux qui accablent le pays. »

... le village de brousse, ses habitudes ancestrales, sa pauvreté.

(Cahiers Nord-Africains n° 72.) Tel est le vrai drame des pays sous-développés, au-delà de leur misère : l'incapacité d'assumer, sur le plan moral, leur propre destin. Nous-mêmes laissons voir les lacunes de notre maturité quand devant nos difficultés politiques nous répétons : « La faute en revient aux Anglais », ou « c'est la faute des Américains ». Aucun peuple n'aurait de responsabilité vis-à-vis de nous si nous ne lui en avons fourni d'abord l'occasion. Imputer à d'autres ses propres échecs est la racine même du sous-développement, que ce transfert s'exprime en discours incendiaires à l'O.N.U. ou dans les anachroniques diatribes anticolonialistes de peuples indépendants. « Ainsi l'homme d'Outre-Mer constatant avec douleur que sa culture et ses institutions traditionnelles n'ont pu soutenir le choc de la civilisation occidentale, entreprend à la fois de décalquer celle-ci dans les sens les plus divers (parlementarisme, fascisme, presse, etc.) et de réhabiliter son propre passé. Il finit parfois par penser que c'est l'invasion occidentale qui a détruit ou rendu inefficace son héritage : si les Noirs sont nus, c'est que les Européens les ont dépouillés à l'époque de la traite ; et le Magreb, avant d'être conquis par la force possédait une industrie lourde, avec des techniciens et des ingénieurs ; au surplus, la foi et des cultes traditionnels assuraient un niveau spirituel et moral bien supérieur à celui de l'Occident, ravagé par le matérialisme. Prendre conscience collectivement de cet héritage, le

retrouver et le reconstruire, bâtir des communautés, des sociétés, des Etats, tel sera le programme d'un nationalisme qui ne voudra le céder en rien à l'Occident. » (P. Rondot dans *Economie et Humanisme*, novembre-décembre 1957.) Chaque fois qu'un homme d'Etat d'un pays indépendant crie au colonialisme, il laisse voir, comme par une déchirure de son manteau, la chair de sa colonisabilité.

Ainsi se sont rencontrées des civilisations qui s'ignorent et qui mutuellement s'accusent. Le trait le plus saillant des peuples sous-développés, aujourd'hui, est une sorte de *crise morale*. Elle est due à une sourde prise de conscience de la désagrégation sociale qui résulte pour eux de cette rencontre. Ce sont les enfants d'un bouleversement psychologique et moral, nous l'avons dit. Bouleversement qui va jusqu'au fond de l'âme. Les sociétés sacrales ont été heurtées par nos sociétés laïcisées, les hommes du rythme blessés par notre raison discursive. Une terrible souffrance en résulte, qui n'a rien à voir avec la pauvreté. Quand ces peuples nous taxent de matérialisme, ils se donnent une facile bonne conscience :

tout n'est pas faux pourtant dans leur accusation. La technique — et plus souvent ses résidus — est ce qu'ils ont vu d'abord de nous : en premier plan le vieux ferricane pour le bidonville. Voilà qui est autre chose que la pauvreté. Fosco Maraini affirme que le peuple tibétain, l'un des plus pauvres de la terre, était quand il l'a visité un peuple heureux. Selon lui le bonheur d'un peuple « réside surtout dans l'équilibre existant entre le monde qui entoure l'homme et le monde qu'il porte en son cœur ». Et c'est aussi ce qui distingue un peuple sous-développé d'un peuple pauvre. En quelques décennies aborder une dimension historique jusque-là insoupçonnée, être pénétré par une civilisation étrangère tout en continuant de l'ignorer, quel déséquilibre et quel obstacle au bonheur !

Pourtant ces peuples qui nous ignorent et que nous ignorons, ces victimes d'un bouleversement psychologique causé par ces ignorances sont-ils tellement différents de nous ? Entre leur souffrance et celle de notre pauvre Europe la différence est de degré plus que de nature. Nous aussi connaissons déséquilibres et ruptures. Déjà Mannoni voit un rapport entre la crise de la jeunesse européenne et la crise coloniale, l'une et l'autre « ayant leur cause dans les modifications de l'autorité paternelle ». Symptôme de surface encore : le déséquilibre réel est ailleurs. « Les progrès de la physique et de la chimie ont mille ans d'avance sur ceux des sciences sociales et sur l'éducation de la volonté ; l'Europe, caput mundi, vit toutes les misères du noble déchu ; les canons de la vie sont dans un état de fluidité continuelle ; les idéals des différentes professions, des sexes, des classes, des âges humains (élément tellement important dans les sociétés équilibrées) subissent de continues révisions ; tout change, tout devient, tout passe. De nouveaux équilibres qui nous sont inconnus sont peut-être en train de se préparer, mais, seuls, nos arrièrepetits-enfants y pourront trouver plus de paix. Nous sommes pris dans des engrenages qui tournent. Certains se sauvent, mais la plupart seront broyés » (4). Les peuples sous-développés sont peut-être seulement les plus vulnérables, dans cette crise générale du monde : si on n'y prend garde, les premiers broyés, encore plus que nous entraînés par les distorsions contemporaines. Telle n'est pas la moindre raison pour tenter d'apporter remède à leurs maux.

Un bouleversement économique aussi

Mais si le problème du sous-développement n'est pas d'abord économique, si sous-développement n'est pas synonyme de pauvreté ou même de misère, si le problème posé par ces peuples est avant tout psychologique et moral, néanmoins leur bouleversement spirituel se conjugue avec un bouleversement économique et l'un et l'autre mutuellement s'engendrent. Ces peuples vivaient dans une économie de subsistance, sinon de cueillette. Celle-ci ne suffit plus, même aux hommes qui en demeurent tributaires. La coexistence avec un secteur d'économie moderne, crée, même pour ces hommes, de nouveaux besoins. Ces besoins n'existeraient-ils pas que le fait de se situer dans un Etat, malgré tout mo-

derne lui aussi, suffirait à perturber l'économie traditionnelle. Telle est l'œuvre de l'impôt en numéraire. Il oblige les populations à « transformer leurs conditions de vie, à sortir de l'autarcie économique, pour se livrer à des cultures commercialisables, pour louer leurs bras » (5). Au point qu'on peut souscrire au jugement de M. Yves Lacoste : « Le sous-développement procède fondamentalement de l'intrusion du système capitaliste au sein des sociétés ankylosées dans des structures sociales moins évoluées » (5). Mais les conséquences de cette coexistence sont encore plus tragiques : une dégradation profonde de la société traditionnelle en résulte. « Avec les façons culturelles et les techniques européennes, s'introduit une vision matérialiste de la terre et les anciens procédés perdent leur signification rituelle » (6). Dans ces sociétés sacralisées, les actes économiques les plus humbles, les plus quotidiens « étaient en effet habités et animés par une vision du monde dont ils ne sauraient être séparés sans arrachement et déchirement » (6). La conception même de la vie s'effondre. Phénomène que vient compléter l'évolution du droit de propriété selon le Code Civil. La société villageoise et tribale, fondée sur la propriété collective, en est entièrement secouée. N'en subsistent que certains éléments affectifs, d'autant plus violents qu'ils ont perdu leur fondement. Par une sorte de mutation la structure devient passion, engendrant les heurts qui ont ensanglanté Treichville et Poto-Poto à l'avènement des indépendances africaines. Au butoir de l'économie moderne c'est l'homme même qui se disloque, tandis que l'économie traditionnelle perd tout sens et toute direction. En effet, « l'adaptation au système capitaliste ne suppose pas une simple adaptation du style de vie traditionaliste, mais un changement radical de logique, une mutation radicale et totale des modes de pensées, une transmutation des valeurs qui donnent à l'existence son sens et son prix » (6). En attendant cette mutation radicale, rien n'anime plus la société villageoise pour qui n'ont pas de sens encore les grands impératifs de la politique économique du « bien-être » et d'emploi (7). La stagnation s'accroît jusqu'à l'enlèvement. Nous avons dit que la structure dévaluée se mue en passion : elle se détraque, mais certains des rapports sociaux qu'elle engendrait s'accroissent. L'économie monétaire introduite dans ce qui demeure de la société tribale entraîne par l'usure une reviviscence du féodalisme (5). Le chef, hier distributeur de la terre, en devient le propriétaire, accentuant une prépondérance économique qui a perdu sa valeur spirituelle. Les liens de dépendance perdent toute humanité. Ils tournent au servage, sinon à l'esclavage. Ainsi, n'offrant plus un cadre économique valable, la société hybride née de la rencontre des deux économies devient un obstacle à tout développement ultérieur (6).

Et naît, comme une sécrétion naturelle, le sous-prolétariat des villes africaines ou asiatiques, « Lumpenprolétariat de mendiants, de cyclo-pousse et de porteurs d'eau » (8). Villes écrasantes pour l'arrière-pays, terroir des révolutions ou de la délinquance : elles recueillent tout ce que la société paysanne, désormais vidée de sève, rejette. Elles sont une frange de moisissure aux rives des pays sous-développés. C'est en elle que réside le vrai sous-développement. Il git dans la contradiction de leurs buildings et de leurs bidonvilles, de leurs autoroutes et de leurs cloaques. Symboles de l'orgueil moder-

ne, les gratte-ciel pointent dans l'azur tropical : ils ne sont qu'un instrument de ruine. Dans leur isolement babelique, ils expriment l'impuissance du secteur moderne de l'économie à communiquer avec le secteur traditionnel. Masse de ciment bourdonnante de climatiseurs, mais où n'entrent que quelques privilégiés. Ce secteur moderne est lui-même frappé d'impuissance par son étroitesse, par son manque de structures réelles et, notamment, d'un système de financement organisé. Le préalable de tout développement, c'est-à-dire un « système élaboré d'institutions financières » fait défaut et « le fossé entre l'épargne et l'investissement entraîne un blocage de la croissance » (9). Le peu d'épargne s'évade ailleurs. Il se réfugie dans les pays industriels. Le bouleversement économique des pays sous-développés se traduit en stérilité. La juxtaposition de deux économies aboutit à l'incohérence économique. Le secteur traditionnel est anémié par la présence même du secteur moderne. Il est écrasé d'en nourrir les villes, épuisé et perturbé d'en acquitter les impôts. L'implantation des cultures nouvelles, l'ouverture des mines, la création de ports s'y traduisent d'abord en une régression sociale (10) dont les effets sont plus graves et plus sots que ceux du colonialisme (11). En même temps le secteur moderne reste atrophié, incapable par son étroitesse même de se développer. De la ruine consécutive à l'entrée trop brusque de l'économie monétaire dans une économie traditionnelle, nous avons déjà un exemple : cette Espagne du *siècle d'or* dont l'Espagne d'aujourd'hui supporte encore les servitudes. L'intrusion de l'économie monétaire a dévasté ses cultures comme l'aurait fait un feu de brousse : les terres à blé sont devenues la *meseta* centrale (12). Les pays de deux civilisations deviennent des pays sans civilisation, nous l'avons vu. Les pays de deux économies deviennent des pays sans économie. Et les effets des deux bouleversements se conjuguent.

Comment extirper les trois racines du sous-développement ?

Telles sont les vraies causes du sous-développement : bien autre chose que la misère. Le déséquilibre démographique loin d'en être la cause n'en est que la conséquence. L'augmentation de la population ne pose de problème grave, la multiplication apparemment excessive des individus n'a pu se manifester qu'en raison à la fois de la régression du secteur traditionnel et de la stagnation — réelle même quand le luxe est tapageur — du secteur monétaire (5). Placer le problème des pays sous-développés sous le signe d'une politique de déna-

talité est aussi puéril que soigner la malnutrition par la diète.

Et jusqu'à présent ces faits se sont constamment aggravés. Avec le règne du diplômé le néo-féodalisme s'accuse, au point que la société qui naît de ce bouleversement est une société à l'envers, où « la hiérarchie des valeurs et des fonctions ne coïncide en aucune manière avec la hiérarchie des urgences et des besoins » (8). L'économie en est à nouveau perturbée, car à travers leurs nouveaux dirigeants ces pays adoptent nos habitudes de consommation beaucoup plus vite que nos techniques de production (8). Le transistor élimine la charrue à disque. Tableau sombre et que nous devons encore assombrir. Aux perturbations décrites s'ajoute la perturbation familiale. Celle-ci enlève à l'homme le ressort moral nécessaire pour lutter contre le sous-développement. La famille traditionnelle s'est effritée mais sans que s'y substitue de façon générale le « foyer » de type occidental. La calamiteuse proportion des divorces et des abandons témoigne (13). Or une société sans stabilité familiale est, en soi, une structure de refus au développement. D'autant plus que subsistent des laisses de l'ancienne famille élargie. Elle subsiste, mais comme encouragement au parasitisme du petit cousin qui vient émarquer au salaire de quiconque travaille. Ce parasitisme alourdit encore le poids des villes et contribue à la formation des sous-prolétariats. Je connais un homme d'affaires africain qui, à lui seul, doit faire vivre plus de cent personnes. Perturbation spirituelle, perturbation économique, perturbation familiale, telles sont les trois racines du sous-développement.

Les extirpera-t-on ? La réponse ne nous appartient pas. Elle appartient aux jeunes d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine. Aucune lutte contre le sous-développement n'aura d'efficacité sans leur effort. Il leur revient d'instaurer un socialisme original qui ne soit pas verbalisme et jargon marxiste. Il leur revient de surmonter en eux les complexes du métissage intellectuel. Il leur revient de fonder de vrais foyers et qui sachent être exemplaires. De toutes les démarches qui s'imposent à eux, celle-ci est peut-être la première. Nous-mêmes ne pouvons plus que leur tendre une main discrète et surtout, n'apporter notre aide que lorsque ses conditions d'efficacité sont remplies et qu'elles tendent à l'être.

Le tiers monde accuse les pays industriels. Même quand il a raison, son procès est stérile et dangereux : un transfert qui l'empêche de voir que son mal il le porte en lui et que la guérison lui incombe. L'aide aux pays sous-développés ne portera de fruits que grâce au terreau de leur courage.

Georges LE BRUN KERIS.

1. G. BALANDIER : L'Afrique ambiguë.

2. J. BERQUE : Les Arabes.

3. Gonzague de REYNOLD : Le Monde russe.

4. E. MANONI : Psychologie de la Colonisation.

5. Yves LACOSTE : Les pays sous-développés.

6. Pierre BOURDIEU : Sociologie de l'Algérie.

7. R. GENDARME : L'Économie de l'Algérie.

8. Julien CHEVERNY : Éloge du colonialisme.

9. ABRAMOVITZ et GOLDSCHMIDT : *American Economic Review*. Mai 1958.

10. Robert BURON : *Études et Conjonctures*. Novembre 1956.

11. Germaine TILLION : Algérie 1957.

12. DAUPHIN-MEUNIER : L'Aide extérieure aux pays sous-développés.

13. P. RONDOT : L'Afrique et l'Asie, 1^{er} trimestre 1961.

Représentants et représentés dans une démocratie moderne

par Benoît JEANNEAU

QUE la démocratie traverse actuellement en France ce qu'il est convenu d'appeler une crise, sociologues et publicistes s'accordent aujourd'hui à le reconnaître et décrivent tous de la même manière les symptômes de cette affection. Indifférence des masses et d'une large fraction des élites à l'égard des institutions et des mécanismes politiques traditionnels, méfiance persistante à l'endroit des partis politiques, sentiment diffus de l'inanité des efforts individuels dans la complexité des influences et des forces en présence, autant de signes d'une sorte d'anémie du corps politique dont on ne manque pas de souligner ici et là le caractère préoccupant.

Mais les mêmes publicistes et les mêmes sociologues notent d'un autre côté que jamais on ne s'était davantage préoccupé dans les élites dirigeantes de l'avenir économique et social du pays et que si la vie semblait donc se retirer des organes officiels de la politique, c'était pour se réfugier dans maints groupements d'un type nouveau : cercles d'études, clubs, équipes de recherche... etc. Et il est bien certain que la désaffection de l'opinion pour les partis politiques contraste de façon surprenante avec une floraison d'organismes de toute nature qui, des syndicats aux Jeunes Chambres économiques, font de la politique, comme Monsieur Jourdain de la prose, sans le savoir.

Cette discordance s'explique sans doute par le développement de la technique et le transfert du pouvoir économique des mains des élites dites cultivées dans celles d'équipes dirigeantes composées de techniciens avant tout épris d'efficacité. Mais au-delà de cette constatation, cette sorte de divorce signifie qu'une part toujours plus grande de la masse et des élites considère comme dépassées et inadéquates les formes traditionnelles de l'action politique et les modes d'expression classiques de l'opinion. Intimement persuadés que les structures constitutionnelles et politiques que nous avons connues ne permettent pas aux élites nouvelles et aux forces réelles de jouer leur rôle dans l'essor et le développement du pays, les citoyens en viennent tout naturellement à se désintéresser du fonctionnement d'institutions jugées surannées.

Cette indifférence de l'opinion dont on parle tant s'avère donc à l'analyse très voisine d'un sentiment d'aliénation, c'est-à-dire de cette impression qu'éprouve

souvent l'électeur d'être étranger à ceux qui sont censés agir et parler en son nom.

C'est dire que la crise actuelle de la démocratie débouche directement sur le problème de la représentation et de son aménagement. Car s'il est vrai que toute démocratie passe nécessairement par le détour du régime représentatif, il est non moins certain qu'il n'y a pas de démocratie tant qu'un courant ne s'est pas établi entre les gouvernants et les gouvernés. Il ne suffit donc pas d'avoir des représentants, encore faut-il qu'ils soient représentatifs ; ce qui suppose que l'on ait déterminé auparavant les forces à représenter. Et c'est précisément là que réside toute la difficulté.

On comprend mieux dès lors qu'après un tel diagnostic quelques-unes des thérapeutiques aujourd'hui préconisées pour sauver la démocratie visent essentiellement à rétablir le contact entre les citoyens et le pouvoir. Ce qui importe en effet le plus en l'occurrence c'est de faire en sorte que l'électeur ait vraiment le sentiment de prendre par l'entremise de ses représentants, un part effective et vécue à la direction des affaires publiques.

Pour atteindre ce résultat, deux solutions ont été proposées. Elles ont en commun de préconiser une double représentation ; mais tandis que l'une se réduit à un aménagement du système électif traditionnel, l'autre en revanche bouleverse plus profondément les structures existantes en adjoignant à une représentation des individus une représentation des groupes, fondamentalement différente. C'est à l'examen de ces deux formules, de portée inégale, que nous voudrions procéder ici aussi objectivement que possible.

La double représentation politique

La première formule, la moins audacieuse, consiste à aménager la représentation à deux niveaux distincts : au plan des intérêts particuliers et locaux tout d'abord, à celui des grandes options et de l'intérêt national ensuite.

De prime abord cette distinction peut étonner, mais à l'analyse elle s'appuie effectivement sur l'expérience et elle se trouve largement justifiée par les deux constatations suivantes :

Premièrement on peut observer que, si dans l'esprit public la profession parlementaire souffre d'un certain

Du Parlement dans ses assises... au peuple dans ses syndicats.

discrédit, chaque député pris isolément n'est pas jugé aussi sévèrement par ses propres électeurs. Et pourquoi cette indulgence spéciale du citoyen à l'égard de son représentant sinon parce qu'au niveau de ses préoccupations particulières, par rapport à ses petits problèmes, l'électeur moyen se sent défendu par son mandataire ? A ce plan, la représentation demeure, comme on l'a dit, « un sentiment vécu ».

Deuxième constatation : lorsqu'on a introduit en France avec le régime des partis un système représentatif à caractère global, c'est-à-dire un mode de scrutin qui non seulement permettait, mais contraignait les électeurs à dépasser leurs petites préoccupations pour se prononcer sur un programme et de grandes options, le peuple ne s'y est pas accoutumé. Et pourquoi ? Parce que les électeurs ont persisté à considérer leurs représentants comme des défenseurs de leurs intérêts particuliers, des commissionnaires. Sans doute par ailleurs les partis, en étalant leurs divisions, ont-ils déçu, sans doute les étrangetés des apparentements ont-elles indigné, mais plus en profondeur, il faut bien s'en convaincre, il y a cet attachement à la conception du député proche et connu que l'on choisit en considération des services qu'il pourra rendre. La façon dont le pays semble s'accommoder depuis 1958 du scrutin uninominal retrouvé témoigne de la persistance de ce réflexe, de ce besoin.

- L'expérience prouve donc qu'un système de représentation global exclusif suppose chez un peuple pour être accepté, une grande maturité politique et il est permis de penser qu'on ne se serait sans doute pas heurté à une pareille incompréhension si on avait accoutumé

progressivement les citoyens à s'élever jusqu'à l'intérêt général par degrés, si je puis dire, en utilisant les ressources d'un double système de représentation. En d'autres termes, il aurait fallu laisser au peuple la possibilité de conserver le type de représentation auquel il restait attaché dans le même temps où on l'aurait acclimaté par ailleurs à un système de représentation plus global.

Ses modalités d'application

La nécessité d'une double représentation ainsi posée, reste à en déterminer les modalités d'application. C'est à ce stade qu'une divergence apparaît, les uns cherchant à introduire cette dualité à la faveur de l'élection au suffrage universel du chef de l'Exécutif, les autres se bornant à la réaliser au niveau du Parlement seulement, grâce à un aménagement structurel ou électoral approprié.

Dans le premier système, il s'agit de laisser aux élections législatives le soin d'exprimer les représentations particulières et de demander à l'élection présidentielle d'assurer la représentation globale. C'est la formule préconisée notamment par Maurice Duverger sur la base de l'expérience des Etats-Unis. Que ces derniers aient su organiser la double représentation particulière et globale, on s'en étonnera d'autant moins que la structure fédérale de l'Etat leur facilitait sur ce point la tâche. Mais, indépendamment de cette particularité, il est manifeste qu'aux Etats-Unis, même au niveau de la Chambre des Représentants, seules les représentations

particulières sont assurées. Et ce n'est ainsi que par l'élection du chef de l'Etat que les citoyens américains peuvent vraiment choisir une politique, se déterminer au plan des grandes options nationales. Cette solution que de nombreux publicistes suggèrent de transposer en France a le mérite non seulement de permettre la double représentation recherchée, mais d'assurer aussi dans de meilleures conditions d'efficacité une représentation globale qui, réalisée exclusivement dans le cadre du Parlement, risquerait fort de se trouver faussée par le multipartisme. Mais un tel système présente également, on le comprendra, tous les inconvénients et les dangers inhérents au régime présidentiel lui-même.

Aussi bien, ceux qu'inquiète l'élection au suffrage universel du chef de l'Etat préfèrent-ils réaliser cette double représentation au seul plan du Parlement, grâce à un système électoral particulier ou plus simplement encore par le jeu du bicaméralisme.

L'Allemagne s'est engagée dans la première voie. Un peu à la manière du système connu sous le nom de Blum-Raynal, qui vise à combiner le scrutin uninominal et la représentation proportionnelle, le régime électoral allemand permet en effet d'atteindre au sein du seul Bundestag cette double représentation particulière et globale.

Mais si l'on craint que l'amalgame ne se fasse difficilement à l'intérieur d'une même assemblée entre des représentants élus selon des systèmes électoraux différents, on peut fort bien, à l'exemple de l'Italie, aboutir à un résultat comparable en utilisant le bicaméralisme. Il suffit pour cela de prévoir un recrutement différent des deux chambres, de manière à ce que la Chambre Haute assure les représentations locales et particulières, grâce à un scrutin uninominal, et la Chambre Basse, à la faveur du scrutin de liste, une représentation plus globale. Pour introduire en France, dans l'état actuel des choses, une double représentation ainsi conçue, il faudrait changer le mode de recrutement des sénateurs en supprimant suffrage indirect et rattachement aux structures communales, et en faisant élire les sénateurs au suffrage universel direct et uninominal. Ainsi le bicaméralisme permettrait-il de juxtaposer une représentation particulière et une représentation de type global, et conserverait-on de la sorte le représentant « commissionnaire » auquel l'électeur moyen est attaché et dont il est dangereux de le priver trop brusquement, tout en fournissant aux gouvernés l'occasion, par l'élection des députés au scrutin de liste, de s'élever jusqu'au niveau des grandes options nationales.

Mais il ne faut pas se dissimuler non plus que ce mode nouveau de recrutement du Sénat, s'il serait de nature à supprimer les inégalités de représentation que le système actuel comporte, ferait disparaître toute représentation des communes en tant que telles. Et l'on pourrait légitimement le regretter dans la mesure où de tous les groupes sociaux, la commune est sans doute le plus diversifié et le moins égoïste.

La représentation des groupes sociaux

Mais pour moderniser la démocratie, on a proposé d'aller plus loin en introduisant dans nos institutions, à côté d'une représentation politique, une représentation professionnelle. Dans l'esprit des partisans de cette conception nouvelle, il s'agit donc moins de changer les représentants que les représentés.

Voilà un projet déjà plus révolutionnaire dans la mesure où il bouleverse les idées reçues en matière de représentation depuis un siècle. A la représentation traditionnelle du citoyen considéré en lui-même et abstraction faite de son état, de son insertion sociale, il substitue ou juxtapose la représentation de « l'homme situé », considéré non plus dans son individualité, mais dans son appartenance à un groupe social ou professionnel. Or il s'agit là de deux types de représentation fondamentalement différents : l'un reposant sur un élément quantitatif, un homme, une voix, c'est la représentation égalitaire, numérique ; l'autre prenant en considération un élément d'ordre qualitatif, l'appartenance à un groupe, la fonction assumée par le citoyen dans la société.

C'est ce que l'on a longtemps appelé « la représentation des intérêts ». On parle aujourd'hui d'« intégration des forces vives de la Nation ». La formule est déjà plus poétique. Mais que recouvre-t-elle exactement, à quels courants de pensée la conception qu'elle traduit se rattache-t-elle, quelle valeur peut-on lui reconnaître et comment pourrait-elle valablement s'incarner ? C'est à ces différentes questions qu'il importe de tenter d'apporter une réponse objective et dépourvue de toute complaisance.

Une vieille idée neuve...

En ce qui concerne les origines de l'idée même d'une représentation des professions, on notera tout d'abord qu'elle est née voici longtemps, à la fin du XIX^e siècle, pour s'épanouir dans l'entre-deux guerres et sombrer provisoirement dans les expériences corporatistes. Il s'agit donc là d'une de ces vieilles idées neuves, que l'on a même pu croire morte et qui ressurgit aujourd'hui d'une façon un peu inattendue. Mais ce qui est encore plus curieux, c'est que les partis de gauche, qui jusque-là avaient toujours été réfractaires à cette idée, semblent depuis quelque temps se laisser séduire par les mérites insoupçonnés de la représentation professionnelle. Il est vrai, et il faut s'empresser de l'ajouter, que la représentation des intérêts n'est pas davantage un thème spécifiquement de droite. En réalité il provient de deux sources très différentes.

Et tout d'abord d'un certain courant antiparlementaire et traditionaliste qui, de Taine à Maurras, repose sur une critique, sinon du suffrage universel, du moins de la conception égalitaire et abstraite de la démocratie introduite en France par la Révolution. Se rattachent à cette tendance, la conception des « Etats Généraux

de France » préconisée par l'Action Française, l'institution du Conseil National de Vichy qui, dans l'esprit même de ses promoteurs, devait être « l'émanation des forces vives de la Nation qui, par delà les groupes, les partis et les trusts, représentent les éléments essentiels de la vie nationale ». L'adhésion d'un Alexandre Millerand, d'un Charles Benoit à la thèse d'un Sénat professionnel se relie pareillement, encore que de plus loin, à ce courant de pensée ; et jusqu'aux pittoresques « Etats Généraux » de Pujade qui relèvent eux aussi de cette tradition fortement colorée d'antiparlementarisme.

Mais cette idée d'une représentation des forces sociales provient aussi d'une tout autre inspiration. Elle se rattache, en effet, aussi sûrement à une famille d'esprit très différente, en particulier à ce mouvement qu'on a pu qualifier d'« associationisme ». Dépourvu, lui, de toute arrière-pensée anti-démocratique, il ne cherche qu'à promouvoir un état social où le citoyen ne soit plus isolé mais intégré à un groupe qui le protège sans l'absorber. De ce courant, le doyen Duguit a été l'un des premiers et plus éminents représentants. N'allait-il pas jusqu'à déclarer dès 1895 : « Un pays où la double représentation des individus et des groupes n'est pas assurée n'a point de constitution ». Ce qui est beaucoup dire. L'opinion d'un homme comme Marc Sangnier doit également être rattachée à ce second courant ; et c'est une véritable profession de foi dans l'associationisme qu'il fait à la tribune de la Chambre des députés le 21 mai 1920 : « Ce que réclament un grand nombre de travailleurs, c'est que le prolétariat organisé ou plutôt la profession organisée, aussi bien les professions manuelles que les professions intellectuelles... c'est que toutes ces forces soient considérées non seulement comme des forces que l'on consulte de temps en temps... mais comme faisant intégralement partie de la puissance nationale, si bien qu'à côté de la représentation politique que nous sommes ici, il y ait une représentation des intérêts économiques du pays. Représentation authentique aussi bien que l'autre. La dualité des assemblées existe déjà. A la place de notre Sénat politique, je demande un Sénat professionnel... »

Quoi qu'il en soit, et que la thèse de la représentation des groupes sociaux s'alimente à l'une ou à l'autre de ces deux sources idéologiques, un fait est certain, c'est que la gauche traditionnelle était restée jusqu'à présent sinon vraiment hostile, du moins indifférente à une telle conception : elle demeurait fermement attachée à la représentation égalitaire et individuelle issue de la Révolution de 1789. Qu'elle semble se rallier aujourd'hui à l'idée d'une représentation professionnelle pourra donc apparaître à certains comme un événement comparable au passage à la fin du XIX^e du nationalisme du camp de la gauche jacobine et revancharde à celui d'une droite jusque-là restée pacifiste. A moins que cette mutation ne s'explique plus prosaïquement par quelque instinct de domination. L'idée qui s'est fait jour récemment d'introduire au sein de l'assemblée professionnelle

envisagée une pondération tout à l'avantage des syndicats ouvriers confirmerait cette seconde interprétation. Et Kelsen aurait donc vu juste en écrivant en 1932 dans son petit livre sur la démocratie : « On peut présumer sans trop de chances d'erreur que la revendication récemment formulée à nouveau d'introduire une organisation corporative ne manifeste pas tant le besoin d'une participation organique de tous les groupes professionnels à la formation de la volonté étatique que bien plutôt la volonté de puissance de certains cercles d'intéressés auxquels la Constitution démocratique ne paraît plus offrir de chances de succès politique. » De ces quelques remarques sur la place de cette représentation des intérêts dans le mouvement des idées, il résulte donc qu'il s'agit là d'un thème que se sont partagé de nombreuses familles d'esprit. Et c'est ce qui explique que l'on puisse invoquer dans un sens comme dans l'autre les plus éminents patronages.

Corporatisme, oligarchie

De la même manière, et c'est la seconde remarque qu'il importe de faire, aucun argument d'ordre théorique invoqué pour ou contre cette conception n'apparaît en définitive déterminant. Dira-t-on, par exemple, que la représentation professionnelle risque de déboucher sur le corporatisme, l'objection n'est pas décisive car, si la plupart des régimes autoritaires qui se sont établis sur les ruines du parlementarisme ont eu une réelle sympathie pour la représentation des groupes, le processus inverse n'a rien de fatal. D'autre part, il faut bien reconnaître qu'entre un corporatisme qui fragmente la représentation nationale pour la neutraliser en secteurs professionnels fortement cloisonnés et le système représentatif traditionnel, il y a sans doute place pour des solutions intermédiaires où les groupes sociaux viendraient s'insérer plus harmonieusement et plus efficacement dans des institutions représentatives à vocation générale.

Que si, d'un autre côté, on fait valoir qu'une Chambre professionnelle, mosaïque d'intérêts particuliers et divergents, n'est pas qualifiée ni apte à dégager l'intérêt général, il peut tout aussi valablement être répondu que l'expérience de ces dernières années prouve au contraire que dans des organismes tels que les comités d'expansion économique, les commissions de modernisation ou autres organismes de ce genre, la synthèse des points de vue particuliers s'est opérée beaucoup plus spontanément qu'on aurait pu le penser. Qu'au reste la réunion autour d'un tapis vert de représentants de catégories sociales les plus diverses constitue précisément l'occasion qu'il faut saisir de briser ces « ghettos », ces cloisonnements qui paralysent notre vie économique et sociale, et qu'en contraignant ces groupes à s'associer dans un effort commun, on les aide à dépasser leurs préoccupations égoïstes.

Enfin, à ceux qui seraient tentés d'invoquer le caractère oligarchique dans un tel système de la désignation des représentants, il suffit de leur faire observer qu'il n'y a pas de moyen vraiment démocratique de sélection et que lorsqu'ils procèdent à la désignation des candidats, les comités électoraux et les partis constituent aussi bien de petites oligarchies relativement fermées. Si bien que le débat ainsi ouvert sur de telles bases risque de ne jamais se terminer et que partisans et adversaires de la représentation professionnelle peuvent ainsi se renvoyer indéfiniment la balle.

Le contexte politique et social, les difficultés pratiques

C'est donc à un niveau plus contingent et moins théorique qu'il faut, semble-t-il, se placer pour se prononcer, non pas sur la valeur intrinsèque de la représentation professionnelle, mais sur l'opportunité dans le contexte politique et social actuel d'intégrer ces fameuses forces vives dans nos institutions représentatives. A ce stade plus modeste, tout devient une question de modalité.

S'agit-il de créer une Chambre professionnelle simplement consultative du genre de notre Conseil économique et social actuel, mais dotée d'attributions et de moyens plus importants, cela ne souffre pas de difficulté. Et la seule question qui se pose ici consiste à savoir si cette réforme doit s'accompagner ou non corrélativement de la suppression du Sénat, ce qui est une tout autre affaire.

S'agit-il de créer une Chambre professionnelle dotée d'un véritable pouvoir de décision, c'est alors qu'apparaissent sur le plan pratique un certain nombre d'obstacles :

— Et tout d'abord, dès l'instant où une assemblée représentant non des individus mais des groupes se voit confier un pouvoir normatif, c'est-à-dire une participation effective à l'élaboration de la volonté étatique, le problème de sa composition, qui n'était pas essentiel tant qu'elle n'était que consultative, se pose alors avec acuité. Car le principe majoritaire, qui est un procédé numérique, conduit à ce moment-là à des dosages et des pondérations entre groupe non seulement artificiels mais contraires à l'esprit et à la logique de l'institution. On en arrive en effet, alors, à ce contre-sens qui consiste à introduire un élément quantitatif dans un système de représentation par essence qualitatif. Or, chacun le saisit parfaitement, il n'y a pas d'instrument de mesure qui permette d'apprécier l'importance respective des syndicats ouvriers et des représentants de la pensée française !

— D'autre part, et toujours sur le plan pratique, la juxtaposition d'une Chambre semi ou complètement pro-

fessionnelle à une assemblée politique risque de conduire à des conflits inextricables.

Conflit tout d'abord à l'intérieur de l'assemblée professionnelle elle-même si l'on se contente, comme il en est actuellement question, d'adjoindre à des sénateurs élus selon le suffrage individualiste des sénateurs d'une autre nature représentant les groupes professionnels. C'était déjà l'idée de Millerand en 1919 qui, dans son fameux discours de Ba-Ta-Clan déclarait : « Je voudrais que le Sénat fût composé, pour partie, par des représentants élus par les associations professionnelles ; à côté des sénateurs sortis directement comme aujourd'hui du choix de conseils municipaux et généraux, il y eût des sénateurs nommés par les Chambres de Commerce, les grands syndicats patronaux et ouvriers, ruraux et urbains, les Universités, les Académies... Je suis convaincu que cette pénétration de l'élément corporatif aurait le plus heureux effet sur la marche des affaires publiques. » Cette formule d'un Sénat mi-politique, mi-professionnel, dont on a beaucoup parlé ces derniers mois, n'a donc comme on peut le voir rien d'une nouveauté. Mais aujourd'hui comme hier elle présente le même inconvénient, qui résulte de la juxtaposition de deux catégories de sénateurs, non seulement élus selon des modalités différentes, mais sur des bases et des principes de représentation fondamentalement distincts. Et s'il fallait, pour éviter ces heurts, créer deux sections au sein de cette seconde Chambre, ce bicaméralisme au sein du bicaméralisme ne ferait alors qu'affaiblir le tout.

Des conflits tout aussi aigus risquent de surgir également entre les deux Chambres, d'autant plus difficiles à résoudre qu'à des considérations de prestige viendra s'ajouter l'appel implicite à des catégories différentes de la population.

Opposition enfin sur laquelle a toute chance de venir se greffer un conflit entre le pouvoir exécutif et l'assemblée politique, débouchant tout naturellement sur une alliance chambre professionnelle-gouvernement bien dangereuse pour la démocratie.

Ainsi l'intégration des groupes sociaux dans une assemblée se heurte-t-elle en fait à beaucoup plus d'obstacles et de difficultés d'application qu'on ne le souligne en général. Ce qui ne signifie pas qu'il faille y renoncer, mais seulement bien mesurer que sa réalisation pose des problèmes non négligeables et qu'on aurait tort de minimiser.

Au reste, on pourrait également se demander s'il n'y a pas quelque danger à enfermer ainsi des groupements dont la vitalité provient précisément de la liberté qu'ils gardent de se développer et de s'exprimer comme bon leur semble. Pour tout dire, ces forces vives, ne vaudrait-il pas mieux les laisser vivre à leur guise et selon leur génie propre. Au risque d'encourir le reproche de scepticisme, il nous est apparu que cette question n'en méritait pas moins d'être posée.

Benoît JEANNEAU.

LA FOURMI DANS LE CORPS

LES chahuts réussissent souvent aux pièces qui en sont l'objet. Celle d'Audiberti, « La fourmi dans le corps », a été mal accueillie par les habitués des mardis « habillés » du Théâtre-Français et certains spectateurs semblent à chaque représentation assez choqués par cette œuvre bizarre. Pour ceux qui viennent au Français pour voir un répertoire classique au sens rassurant du mot ou se détendre à quelque comédie bien bourgeoise de Labiche, il y a certes de quoi être déconcerté. Mais si l'on pense que la troupe la plus représentative de notre théâtre et la meilleure, il faut bien le dire, doit aussi renouveler son répertoire et vivre avec son temps, alors à coup sûr elle a bien fait de choisir une pièce d'Audiberti.

Le titre me paraît à double sens « La fourmi dans le corps », c'est ce qui agace Mlle Barthélémy de Pic Saint Pop, nouvelle chanoinesse à l'abbaye de Remiremont, abbaye qui tient surtout de celle de Thélème, mais après tout l'histoire est là pour nous apprendre qu'on ne s'y ennuyait pas toujours. « Cette allégorique fourmi représente tout ce qui d'aigre, d'insoluble et de discordant s'oppose à la grandiose et divine liberté vers qui tend notre nature en son désir de s'épanouir au-delà des contraintes et des limites », nous dit l'auteur lui-même.

Mais la fourmi c'est aussi Barthélémy (elle porte comme elle le dit un « prénom mitoyen » qui sème la mésentente dans l'abbaye en s'alliant au clan des fourmis, des laborieuses pour réformer la discipline trop souple de l'abbaye. Car elle est venue à Remiremont pour échapper à l'amour qu'elle n'a jamais connu et qu'elle rêve à la fois de bannir et de rencontrer. Mais son caractère violent sème « le désordre et non la rigueur » derrière laquelle elle voudrait s'abriter.

Il faut dire que les circonstances extérieures prêtent à confusion — M. de Turenne assiège Remiremont et l'on ne sait s'il va décider de détruire la ville ou de passer son chemin — jusqu'au moment où un boulet tiré par un canon auquel un cierge a servi d'artificier, atterrira dans sa tente, manquant de peu de tuer le maréchal. Il ne restera dès lors aux religieuses qu'à envoyer, en ambassade, Barthélémy de Pic Saint Pop. Celle-ci vient de découvrir l'amour maternel par l'intermédiaire d'un petit réfugié que les hasards de la guerre ont amené dans sa chambre. Cela la rend éloquente. Turenne pardonne et Barthélémy découvre l'amour... tout court dans les bras d'un bel officier. Elle l'épousera d'ailleurs puisqu'elle n'a pas prononcé de vœux.

Cette histoire assez rocambolesque, on le voit, est traitée dans un style très alerte et avec un langage d'une extraordinaire verdeur. Audiberti appelle un chat un chat. J'avoue pour ma part être moins choquée par cette franchise que par certaines caleçonades de Feydau qui, pourtant, n'offusquent personne.

Cela dit, ce n'est pas là le chef-d'œuvre de l'auteur. « Le mal court » a davantage d'équilibre et moins de gratuité — « La logeuse » plus de subtilité — mais nous retrouvons ce qui fait d'Audiberti un véritable homme de théâtre, un sens de la situation dramatique, de l'action et certaines trouvailles de réparties. Il faut bien dire que, malgré ses défauts dans le désert de cette saison théâtrale, la pièce fait très honorable figure.

D'autant qu'elle est servie par la mise en scène et l'inter-

Une histoire rocambolesque, un style alerte.

prétation de la « maison ». Thérèse Marny prête à Barthélémy son beau visage aux yeux ardents et sa crinière de lionne. Elle a des piaffements de cavale, Georges Descrières est le bel officier séducteur dont le charme ironique aura raison de la fière Barthélémy. Et nous le comprenons..

Dans le rôle de Turenne, Henri Rollan promène une imposante bedaine, vraie ou fausse ? Il campe un personnage pittoresque et bon enfant. Heureux temps où la guerre pouvait avoir ce visage. Jean Marchat joue le rôle de « l'écrivain ». Décidément, cela se porte beaucoup cette saison de se mettre soi-même en scène. Les auteurs ont-ils donc le sentiment d'être tellement sybillins qu'il faille des explications qu'eux seuls peuvent donner ? Mme Hélène Perdrière prête à la sous-prieure sa distinction et sa grâce. Mais j'ai gardé pour le meilleur, le couple extraordinaire que forment Berthe Bovy et Denise Gence dans les rôles de deux vieilles religieuses un peu simplettes, un peu percluses et tout à fait dépassées par les événements. Elles réussissent une composition comique d'une éclatante drôlerie, leurs mines, leurs accents se maintiennent au point exact d'équilibre entre la vérité et l'ambiance. Au moment où l'on va penser « elles en font trop » arrive un trait d'une telle vérité que l'on est de nouveau emporté par le rire.

Une œuvre impérissable ? Non, sans doute, mais combien agréable, divertissement auquel il ne faut pas chercher trop de prolongements philosophiques, à voir sans se raidir contre le cru et l'incongru, en goûtant la perfection de la mise en scène et de l'interprétation et l'irrésistible drôlerie des dialogues.

Françoise BASCOUL-GAUTHIER.

LES FAUVES

à la Galerie Charpentier

LE 13 octobre 1905, le Salon d'Automne expose des toiles hautes en couleurs, de Vlaminck, Derain, Matisse, Marquet, Manguin, Friesz, Puy, Valtat. Voyant en cette compagnie tumultueuse un buste d'enfant, de style florentin, un critique renommé de l'époque, Louis Vauxcelles, auteur d'un excellent petit livre sur ce que l'on baptisa plus tard « l'École de Chatou », s'écrie : « C'est Donatello dans la cage aux fauves. »

Le mot est resté. On l'a même enrichi d'un « isme ». Rien de plus inexact. Il y a des « fauves », il n'y a pas de « fauvisme » ; ou, si l'on préfère, le fauvisme est la profession de foi de peintres pour qui, selon le mot de Cézanne, « une seule force compte : le tempérament. » Le fauvisme est d'abord un tempérament, c'est aussi une technique, qui aime user des tons purs et des contrastes violents. Ce n'est pas une école, comme l'était le cubisme.

Qu'y a-t-il de commun entre ces peintres, dont on connaît les évolutions divergentes ? la jeunesse. De la jeunesse, ils ont la violence. Ils sont violents dans leur révolte anarchique contre la « société bourgeoise » et le conformisme académique. Ils sont violents dans leur amour passionné de la vie.

Cette définition trace le portrait de Vlaminck, fauve par destination et qui l'est resté jusqu'à la fin avec une vigueur de « peintre populaire ». L'anecdote est bien connue : l'école de Chatou est sortie d'un accident de chemin de fer. Un train de banlieue déraille à La Garenne-Bezons. Vlaminck et Derain se rencontrent. Le fauvisme est né. Vlaminck en est le père, Matisse en est le « Prince ».

Des tableaux exposés à la Galerie Charpentier — on serait tenté d'écrire « explosés » — les plus fauves sont à n'en point douter ceux de Vlaminck, les plus beaux, à mon avis, ceux de Derain. Il introduit déjà dans cette explosion de couleurs le souci d'une ordonnance et d'une architecture, qui le conduira plus tard au classicisme méditerranéen, en passant par l'expérience cubiste.

Pour Matisse et pour Dufy, pour Marquet et pour Braque, le fauvisme n'aura été qu'une gare de départ ou de transit. Vlaminck a raison de le dire : « Le fauvisme a éveillé Matisse, l'a révélé à lui-même. » Amoureux de la couleur, il le restera, mais il y ajoutera de plus en plus la recherche de la forme, de la mesure, de l'harmonie. Manguin, dans sa ferveur païenne, apparaît avec Vlaminck le plus fidèle au fauvisme de 1905.

Van Dongen le traverse comme un flâneur nocturne. Braque ne l'a jamais vraiment rencontré : il y a incompatibilité d'humeur entre le fauvisme et le cubisme, que Vlaminck accuse de « supprimer la vie ». La Galerie Charpentier n'a pas jugé bon de présenter les quelques toiles de Rouault que le hasard faisait cohabiter avec Vlaminck et Derain au salon de 1905.

Le tout fait une exposition magnifique. On a dit qu'il ne restait rien du fauvisme. Il fut surtout une pépinière. Il soumit la peinture de l'époque à une salutaire « épreuve du feu ». Il fallait ces crocs et ces griffes pour débarrasser l'art des « cloportes » académiques. C'était l'époque où le surintendant des Beaux-Arts répondait à Mirbeau venu lui demander la Légion d'Honneur pour Cézanne : « J'aimerais mieux décorer le satyre du bois de Boulogne. » Contre de tels hommes on comprend que Derain ait utilisé ses tubes de peinture comme des « cartouches de dynamite ». On comprend que Vlaminck se soit vanté de « n'avoir jamais mis les pieds dans un musée... »

Cet « hymne à la joie de la couleur » demeure d'une actualité permanente, Van Gogh n'était-il pas fauve avant la lettre, le plus grand des fauves, et le Cézanne des œuvres de jeunesse, et le meilleur Delacroix ? « Les couleurs sauvent, les couleurs nourrissent, les couleurs sont une pensée vivante. Elles sont l'état paradisiaque du monde », disait Joachim Gasquet, l'ami de Van Gogh, à propos de Manguin. Jamais le monde n'a eu autant besoin de cette joie-là.

Jacques MAILLET.

*Un hymne
à la joie de
la couleur*

Romans psychologiques

LA psychologie n'est pas à la mode de pas plus en littérature qu'en philosophie ; le nom même en est souvent proscrit et finit par ne plus évoquer que la casquette du commissaire politique habile à corriger par des manipulations de propagande le comportement des aberrants et des opposants ou, au mieux, la blouse blanche d'un technicien de laboratoire qui décèle et mesure avec une sûreté scientifique les aptitudes socialement utiles. Les philosophes d'avant-garde, tant les marxistes que les existentialistes tiennent la vie intérieure pour un mythe périmé de saveur spécifiquement réactionnaire : avoir des états d'âme est un symptôme pathologique, indice d'appartenance à une classe décadente. Le nouveau roman, qui a son origine dans la déclaration de guerre signifiée jadis par le jeune Sartre à Proust, à Mauriac et nommément à la vie intérieure, décrit des objets et des êtres au milieu du monde et parmi les choses, bref des hommes réels et qui retrouvent leur épaisseur, comme on dit en style moderne, une fois qu'ils sont débarrassés de la poésie suspecte de cette doublure imaginaire, de ce double, de cet ombre que les spiritualistes nommaient intériorité. Les chrétiens d'aujourd'hui, j'entends les plus avancés, qui croient si fortement à l'incarnation, à la résurrection des corps, au sens de l'histoire, n'osent même plus nommer l'âme. Et l'âme congédiée, la psychologie se meurt, la psychologie est morte. On ferait bien cependant de se méfier d'une victoire aussi totale, car vérité plus forte que les humeurs et les contingences, l'âme est immortelle dans tous les sens de ce mot. Et la psychologie est capable de re-nouveaux insolites.

Voici par exemple deux œuvres, l'une et l'autre d'une assez rare qualité et dont la valeur est proprement psychologique, d'une psychologie qui, comme il se doit, est plus que la psychologie. Lorsque Maurice Schumann et Jacques de Bourbon-Busset écrivent le premier « Le Rendez-vous avec quelqu'un », le second « Les Aveux infidèles », ils maltraitent avec l'autorité du talent l'orthodoxie philosophique, littéraire ou pour aller plus au fond, politique de notre époque : l'aventure qu'ils racontent est toute intérieure ; choses, événements, situations y sont d'autant plus réels qu'ils ne se suffisent pas à eux-mêmes, qu'ils demandent à être spirituellement déchiffrés et qu'ils sont en fin de compte symboles de l'invisible. Dans « Le Rendez-vous » comme dans « Les

Aveux » il n'y a que deux personnages aux prises l'un avec l'autre : là un jeune nazi, quelconque garçon pris dans un système, et le vieux juif dont, instrument d'une machinerie d'extermination, il est le meurtrier et la pensée de ce mort qu'il lui faut inexplicablement connaître, reconnaître, rejoindre sera son destin, sa prédestination, son salut ; là un homme et une femme désaccordés, accordés qui se cherchent, se perdent, se trouvent à travers les deux difficultés, multipliées l'une par l'autre de l'amour et du mariage jusqu'à ce qu'une fidélité habitée par l'anxiété de la mort rencontre dans la foi non pas un secours de sentiment mais un accomplissement d'esprit. L'essentiel des deux livres, qui ont plus de densité que de volume, tient dans un colloque singulier, dans un affrontement de personne à personne, dans une préoccupation qui est passion plus que volonté de l'âme d'autrui. Car l'âme est la vérité de l'âme.

Cet autrui privilégié, c'est le Vieux du « Rendez-vous », personnage principal, unique, exclusif, étonnamment réussi qui éveille et dévaste par le dedans la conscience de son assassin ; il prend à force de poésie lyrique une dimension épique ; il est le persécuté victime et juge des puissances de ce monde ; il fait penser au Dieu d'Israël tel qu'en lui-même enfin le change la lumière de l'Evangile ; il est aussi ce médecin hollandais dont le meurtrier retrouvera le nom propre et, avec des patiences de détective et grâce à des bonheurs de roman policier, reconstituera détail après détail toute l'existence banale et unique. Le narrateur des « Aveux » est intéressé d'abord par lui-même, il prête à son propre visage cet air de liberté sceptique et bienveillante que les peintres anglais du XVIII^e donnaient à leurs gentilhommes comblés et désabusés par la vie et retirés dans leurs terres après avoir trop bien réussi dans les affaires publiques ; mais le voici qui, interpellé au-dehors et envahi au-dedans par la passion d'une femme qui est sa femme, va se désencombrer d'un moi avantageux ; et page après page, exercice après exercice, c'est elle et non pas lui qui va être pour l'auteur et pour le lecteur l'intérêt majeur du livre et au total le centre et le nœud de l'épisode. L'affabulation romanesque peut être radicalement différente ici et là ; mais à chaque fois découvrir son âme, pour décidément mourir comme dans « le Rendez-vous » ou pour enfin vivre comme dans « Les Aveux » ne

va pas sans la découverte littéralement bouleversante de l'âme d'autrui.

Encore que dans « Les Aveux » le ton soit celui de la confiance, les auteurs ont situé leur œuvre dans le genre roman. Mot qui n'est pas choisi sans quelque méprise délibérée et poétique. La seule psychologie ne peut soutenir de bout en bout un roman, il faut qu'elle se fasse dans une incertitude qui est l'art lui-même, à la fois poésie et métaphysique. Les deux œuvres ont en effet le style d'une libération poétique ainsi qu'une ambition métaphysique. Jacques de Bourbon-Busset veut que les aveux qu'il propose de lui-même et plus exactement l'aveu qu'il fait d'autrui soient « infidèles », mot trop apprêté que j'aime médiocrement, et il faut entendre qu'un beau langage, subtilement travaillé pour le plaisir de l'amateur risque de trahir ce qu'il évoque avec trop de bonheur, l'âme qui ne peut être que devinée et jamais saisie. Entreprise romanesque, suggestion poétique, propos métaphysique sont dans « Les Aveux » comme dans « Le Rendez-vous » la part de l'artiste dont on aura la laide ingratitude de se plaindre qu'elle est trop grande, et qui apparaît par exemple au dénouement du « Rendez-vous » mal défendable dans l'ordre de la vraisemblance, mais cette clocharde folle de haine, ministre de l'inévitable, est la figure poétique de la mort ; semblable aux mythes personnifiés de Giraudoux ou de Cocteau, elle compose admirablement avec le contexte poétiquement romanesque de l'œuvre, et en même temps elle sauve la conclusion d'un suicide qui aurait enténébré la trop claire philosophie du « Rendez-vous ». Orateur, homme public, inaugurant une carrière littéraire, Maurice Schumann a inventé d'un coup un style qui n'emprunte rien à l'éloquence mais qui demande tout aux ressources plus secrètes de l'art poétique. Ainsi deux œuvres qui nous touchent fraternellement et sont faites pour aller du cœur au cœur sont en même temps des chef-d'œuvres de style. Et c'est trop peut-être de deux réussites. Mais telles sont peut-être les nécessités du roman psychologique. Quand on ne parle pas poétiquement de l'âme, on risque de profaner un mystère et l'art est alors une sorte de pudeur et une manière de piété.

Etienne BORNE.

(1) « Le Rendez-vous avec quelqu'un », Maurice Schumann, Julliard, 174 p.

(2) « Les Aveux Infidèles », Jacques de Bourbon-Busset, N.R.F. 233 p.

Les paysans contre le passé par Serge MALLET

« D'ORES et déjà, les modes classiques de production sont éliminés. Les structures traditionnelles de l'exploitation familiale éclatent. La mécanisation n'est que l'aspect superficiel de ces transformations. Infiniment plus importantes apparaissent les révolutions chimiques et biologiques. Les progrès décisifs de la chimie organique, de la génétique, de la biologie végétale et animale ont modifié profondément les modes de mise en valeur. »

« Avec eux, ont fait leur apparition à la campagne les premières notions d'économie politique. Le jeune agriculteur 1959 pense son mode d'exploitation en termes de productivité, d'amortissement, d'investissement. »

L'auteur a raison d'insister sur les transformations profondes qui bouleversent actuellement le monde rural mais peut-être que parfois les oppositions qu'il signale entre la jeune agriculture et celle du passé sont-elles un peu excessives.

A travers une série de reportages qui n'ont pas la rigueur ni la portée d'études dont on pourrait déduire des conclusions générales et précises. Serge Mallet nous introduit dans les diverses régions de France qu'il a visitées : de la Gironde au Puy-de-Dôme, de l'Aveyron au Bocage Vendéen, pour terminer ce périple par le pays de « la révolution de l'artichaut ».

Pour chacun de ces régions, l'auteur essaie de dégager les lignes d'évolution économique et politique qui lui paraissent avoir le plus de relief. Ainsi dans son chapitre intitulé « Le fromage de Saint-Noctaire », explique-t-il comment en « schématisant » grossièrement ces tendances confuses, on pourrait opposer, dans le mouvement coopératif paysan en France, deux « écoles ». Les « coopératives » rattachées au syndicalisme agricole de droite, les descendants de la vieille « Société des Agriculteurs » de la rue d'Athènes, le « syndicalisme des ducs », se considèrent comme de simples régulateurs du marché, des secteurs-touts permettant une certaine protection des prix de vente à la production. Le mouvement coopératif de gauche, de tradition radicale (ou, moins souvent, sauf dans le Midi, socialiste), avait originellement des am-

bitions plus vastes. « La république ne sacrifiera pas plus longtemps les intérêts de la démocratie rurale à une coterie de hobereaux et de grands seigneurs », disait Gambetta en fondant en 1880 la « Société nationale d'encouragement à l'Agriculture. » Et plus loin il considère que cette coopération de tradition radicale n'avait nullement pour objet de transformer les conditions individuelles, de l'exploitation agricole mais de les consolider : « Il s'obstinait à conserver par des mesures protectionnistes cette mosaïque de petits propriétaires accrochés à leurs mouchoirs de terre ». Il en conclut notamment qu'il y avait jusqu'à présent beaucoup de coopératives agricoles en France sans qu'il y ait pour autant de mouvements coopératifs mais il pense que le développement rapide de l'évolution paysanne commence à en créer.

Le fait que lors des dernières manifestations paysannes qui se sont déroulées de Morlaix à Nice et de Pau à Besançon on ait pu constater que des régions comme le Bassin Parisien, la Picardie, la Champagne soient restées calmes incite l'auteur à penser que les plus « protégées » et les mieux « défendues » de nos cultures très tôt excédentaires comme le blé et la betterave perdent de leurs privilèges face au prolétariat de la « nation agricole » qui produit la viande, les fruits, les légumes verts, les primeurs et les vins de qualité : ce dont la consommation moderne a le plus besoin. Dans le même temps, il observe que les slogans ont changé de nature, on parle : « Organisation des marchés », « Réforme des structures foncières », « Lois sociales en agriculture », « Union des ouvriers et paysans ».

A propos des diverses oppositions qui se manifestent entre le syndicalisme jeune et aîné, l'auteur insiste particulièrement sur le problème des prix. Il explique que le syndicalisme traditionnel fait du problème des prix son principal cheval de bataille alors que l'aile moderne du syndicalisme paysan considère au contraire qu'il n'est qu'un des éléments d'une politique agricole saine, insuffisant à régler le problème.

Le dernier chapitre de l'ouvrage : « Révolte professionnelle et conscien-

ce économique » précise l'originalité et la signification des dernières manifestations paysannes que nous avons connues : un nombre important de petits exploitants qui parviennent enfin à leur majorité économique.

Sans aucun doute, il est clair qu'un nombre croissant de dirigeants agricoles, surtout des jeunes, posent les problèmes en termes nouveaux : solidarité des producteurs et des consommateurs, réforme des structures foncières, organisation des marchés. Mais d'une part, il semble que certaines de ces nouvelles propositions soient progressivement partagées par un nombre toujours plus grand d'agriculteurs jeunes et aînés : à ce sujet, il ne faudrait pas négliger que le C.N.J.A., si souvent cité par l'auteur, est aussi une structure efficace de dialogue entre les générations. Le fait, par exemple, que Michel Debatisse ait été chargé de l'un des rapports essentiels au Congrès F.N.S.E.A. n'indique-t-il pas que le conflit entre générations paysannes sur lequel Serge Mallet s'étend complaisamment n'est pas aussi total qu'il le prétend. Sans doute y a-t-il opposition, mais non rupture puisque le dialogue est maintenu et même progressé. D'autre part, bon nombre de questions importantes sur lesquelles il aurait été souhaitable que l'auteur insistât davantage, demeurent encore sans solution claire, ne serait-ce que la concurrence qui risque de s'aggraver entre les diverses régions agricoles du pays : les conserveries de petits pois du Sud-Finistère peuvent trouver plus rentable de se déplacer en direction du Bassin Parisien.

Les difficultés croissantes et complexes que rencontrent les responsables de l'agriculture exigent de plus en plus que ceux-ci soient pourvus d'une formation solide tant au point de vue économique que politique. Il est dommage qu'à cette importante question, Serge Mallet n'ait pas consacré un chapitre qui aurait mérité de longs développements dans la mesure où l'on désire une véritable participation des agriculteurs à la gestion de leurs propres affaires. Il semble que sur ce point nous soyons encore loin du but à atteindre et sans doute encore trop proches de la situation du passé.

Une dernière réserve : les préférences politiques de l'auteur transparaissent manifestement dans de nombreux passages.

J.-A. M.

VISAGES ET MASQUES

PAR ETIENNE BORNE

C LIN d'œil d'esprit supérieur et rare confiance de grand homme à grand homme, le mot que Napoléon disait à Goethe : « La tragédie aujourd'hui c'est la politique » est en son fond une sorte d'oracle d'abord peu intelligible aux peuples, aux simples et aux clercs de toute robe qui, instinctivement moralistes, souhaiteraient exactement le contraire. Intellectuel, capable de faire intellectuellement le procès des intellectuels, Napoléon savait le poids que pèse une pensée et il ne voulait pas dire seulement que l'histoire qu'il poussait lui-même à toutes les démesures allait se faire de plus en plus violente et sanglante, constatation accablante et peu instructive ; il assimilait avec rigueur l'homme politique au héros tragique, situé au-dessus des normes communes du bien et du mal, condamné pour sa grandeur et son malheur à prendre pour visage les masques que lui impose le destin, risquant sa vie et son honneur, voué à affronter d'autres masques à la fois contraires et semblables : car le change des vocations, le passage de l'extrême à l'extrême, l'échange des masques est le ressort même de la fatalité tragique ; et c'est pourquoi la conscience ne trouve guère son compte dans le jeu politique pas plus que dans les situations et les dénouements de théâtre qui sont autant de défis à la morale.

L ES événements du siècle paraissent vérifier avec beaucoup de complaisance les sentences napoléoniennes. La Résistance au pouvoir en France, après être allé jusqu'au bout de son rôle libérateur, a trouvé en face d'elle au-delà des mers dans ce qui s'appelait encore l'Empire une autre résistance qui lui empruntait avec une littéralité proprement tragique son style de combat, son attitude de révolte, ses raisons à la fois nationales et libérales. Et beaucoup de résistants sortis de l'ancienne bataille ne voulaient pas reconnaître leur propre visage, devenu objectif, extérieur, agressif dans ce masque tragique qui leur était opposé. Toute requête en paternité leur paraissait scandaleuse, de même qu'aujourd'hui, les révolutionnaires du F.L.N. tiendraient à injure d'être regardés comme les fondateurs et les justificateurs de cet autre mouvement révolutionnaire qu'est l'O.A.S. ; et pourtant à peine les rebelles du nationalisme algérien sont-ils arrivés à leurs fins que leur visage d'hier leur est renvoyé sous la forme d'un masque tragique qui conteste furieusement leur victoire. Les apologistes du F.L.N., ceux du dedans et ceux du dehors, avaient assez dit qu'un peuple privé

de cette dignité inaliénable qu'est une patrie était humilié et offensé d'une manière si radicale que dans une telle situation de détresse, il avait le droit non pas certes juridique et moral, mais élémentaire, vital, historique d'user du terrorisme pour se faire reconnaître son existence nationale. La violence nationaliste n'était d'ailleurs rien d'autre que la violence colonialiste, condensée, concentrée, retournée dialectiquement ; car le feu dont le maître se sert pour tyranniser l'esclave sera l'arme dont usera l'esclave pour se révolter efficacement et devenir le maître de son maître. Le masque tragique de Spartacus est selon le destin la vérité du visage esclavagiste de Crassus. Mais l'O.A.S. se trouve parfaitement à l'aise dans ce jeu sans morale ni espérance des masques et des visages. Le peuple sans patrie, qui ne peut être français en Algérie et pour qui la France est déracinement et exil, c'est la communauté européenne d'Algérie et qui reprend littéralement l'arme et les raisons du terrorisme à ceux qui, changeant d'univers croyaient les abandonner à un passé héroïque, légendaire et maintenant dépassé. Une telle dialectique que personne n'a l'honnêteté de penser dans son ensemble est proprement folle ; mais Napoléon n'avait pas tort ; elle est tragique et livre ses héros à une logique de grimaces et de mort qui fait les masques plus vrais que les visages et les dieux plus forts que les hommes.

P AS d'autre salut que de refuser les maximes césariennes : si la politique est tragédie ce n'est pas par essence, mais par une perversion de son essence. Partout où un homme prétend être lui-même par l'élimination radicale et le déshonneur absolu d'autrui il entre dans la défroque faussement héroïque d'un personnage tragique et son destin sera de se trouver aux prises avec son double, parfaitement imité, et qui lui contestera à son tour l'honneur et l'existence. La véritable politique est humaine et elle substitue à la guerre inexpiable des masques la reconquête des visages sur les masques. La véritable Résistance est celle qui a su reconnaître le visage de l'homme dans l'Allemand hier encore combattu à mort, et même dans ces garçons fascistes envoûtés et mystifiés par leurs mythes. Les hommes du F.L.N. ont déposé au vestiaire leurs masques tragiques pour montrer à Evian visages d'hommes. Et aujourd'hui la paix algérienne exige que soient brisés sans respect humain tous ceux-ci mais aussi tous ceux-là. Car on ne dialogue pas de masque à masque mais de visage à visage.